



JANVIER 2026

# Journal Communal

*de Baron-sur-Odon*



# Le mot du maire

## ÉDITO

L'année 2025 fut dense en péripéties nationales que nous observons tous avec, disons-le, une certaine consternation voire de désespoir.

Les crises successives, les changements de ministre, le brouhaha parlementaire et l'instabilité chronique génèrent un affaiblissement de la France et sont sources d'inquiétude pour de nombreux habitants. Cette situation impacte aussi les communes, créant des incertitudes en réduisant notre lisibilité à court ou moyen terme. Cette situation concerne directement les communes et réduit notre visibilité à court et moyen terme. Les contraintes financières de l'État pèsent sur les budgets communaux, notamment à travers les dotations et les subventions, alors que la suppression de la taxe d'habitation nous rend aujourd'hui plus dépendants des décisions nationales.

Pour 2026, on peut formuler le voeu que nos hommes politiques pensent au bien commun avant leur ambition personnelle.

Au niveau de Baron sur Odon, quelques informations : Les travaux de sécurisation de la RD 214 sont presque terminés, il reste à reprendre et à finaliser quelques points sur la signalisation. Dans ce cadre, le Département a prévu en 2026 de refaire la chaussée du giratoire au chemin des Victoires. La reprise du ralentisseur au niveau du kiosque est aussi programmée en début d'année.

Par rapport à la bibliothèque-ludothèque, les travaux ont pris trois mois de retard, à notre grand regret, suite aux difficultés rencontrées avec l'entreprise de maçonnerie.

Ce décalage est lié au non respect du planning et à des malfaçons, en particulier, au niveau de la terrasse et du parking. Par contre, les travaux intérieurs sont en phase d'achèvement et devraient se terminer en janvier 2026, car les entreprises ont respecté leurs engagements. La date de l'ouverture est reportée à la réception définitive des travaux, actuellement non encore définie. Une information vous sera communiquée dès que sa mise en service sera possible.

Des travaux sur le réseau d'eau potable sont programmés début février par l'Eau du Basin Caennais sur notre commune pour remplacer des canalisations obsoletées ou des canalisations sur des parcelles privées. Le renouvellement concerne les chemins du Ponchet, des Murailles, de la Plaine, de l'Église, du Pataras et de la rue de l'Église, côté Gavrus sur 200 m. Les travaux dureront environ 16 semaines, seul le chemin du Ponchet sera interdit à la circulation pendant cette période.

Je souhaite remercier tous les bénévoles engagés à leur niveau pour faciliter la vie locale ou l'animer.

La bibliothèque est un exemple très symbolique de cet état d'esprit de par leur dévouement au bénéfice de tous.

En effet, pendant 17 ans, la bibliothèque de Baron sur Odon a fonctionné uniquement par l'engagement de bénévoles. Ils

ont assuré les permanences d'ouverture au public, la gestion des fonds d'ouvrages, des animations pour les enfants, des rencontres autour du livre, des spectacles, des projections de concerts ou encore les relations avec la Bibliothèque Départementale du Calvados. Un travail conséquent pour la petite dizaine de personnes regroupées autour d'Annick Hervieu. Grâce à leur travail important et souvent dans l'ombre nous avons pu conduire le projet Bibliothèque-Ludothèque pour offrir un service élargi aux habitants. Mais la poursuite de l'investissement des bénévoles sera toujours nécessaire pour une bibliothèque vivante et dynamique.

Notre village a connu une année riche en animations, grâce au dynamisme de ses associations.

Avec six structures très investies, la vie associative de Baron-sur-Odon se distingue par la diversité et la qualité des manifestations proposées tout au long de l'année. Je remercie chaleureusement les présidentes et présidents, ainsi que l'ensemble des bénévoles, pour leur engagement et leur dévouement.

**Au nom de tout le Conseil Municipal, nous souhaitons à toutes les Baronnaises et à tous les Baronnais une belle et heureuse année 2026.**

**Vœux de joie, de santé et de réussite dans tous vos projets.**



# Actualité municipale

## Votre équipe municipale

Le Conseil Municipal installé depuis le 26 mai 2020 est composé de :

Georges LAIGNEL, Maire.

Quatre adjoints :

Chantal LOPEZ, 1<sup>ère</sup> adjointe, en charge des finances, de l'animation, du conseil municipal des jeunes et du CCAS (Centre communal d'action sociale).

Christian BENARD, 2<sup>ème</sup> adjoint, en charge des bâtiments, de la voirie, du cimetière et du personnel technique.

Aurélien BOCGNANO, 3<sup>ème</sup> adjoint, en charge de l'urbanisme, de la communication et de la commande publique.

Isabelle MILLAN, 4<sup>ème</sup> adjointe, en charge des affaires scolaires, des activités périscolaires et du personnel administratif.



Georges LAIGNEL

Maire



Chantal  
LOPEZ  
1ère Adjointe



Christian  
BENARD  
2ème Adjoint



Aurélien  
BOCGNANO  
3ème Adjoint



Isabelle  
MILLAN  
4ème adjointe



Alain  
ASSELINE



Laurence  
BOURDELLES



Philippe  
DUCLOS



Philippe  
LANDREIN



Ingrid  
DUPREY



Ludovic  
LECARDONNEL



Céline  
DUREUIL



Olivier  
MEYER

## 7 commissions



### Finances

A. BOCGNANO  
C. DUREUIL - P. LANDREIN  
C. LOPEZ - I. MILLAN



### Animation et Conseil Municipal des Jeunes

L. BOURDELLÈS  
P. DUCLOS - G. LAIGNEL  
C. LOPEZ - I. MILLAN  
Volontaire : C. PARIS

Certaines commissions sont ouvertes, sur la base du volontariat, à des personnes non élues depuis novembre 2020, dans la limite de 2 personnes par commission. Les volontaires sont inscrits en orange dans la liste ci-dessous.



### Vie scolaire

C. BENARD - L. BOURDELLÈS  
I. DUPREY - L. LECARDONNEL  
C. LOPEZ - I. MILLAN



### Urbanisme

A. BOCGNANO  
C. DUREUIL  
P. LANDREIN - O. MEYER



### Bâtiments, voirie et cimetière

A. ASSELINE - C. BENARD  
A. BOCGNANO - L. BOURDELLÈS  
P. DUCLOS - O. MEYER

Volontaire :  
P. OLIVIER



### Bois, Voies douces et fleurissement

P. DUCLOS - C. DUREUIL  
G. LAIGNEL  
Volontaires :  
A. HERVIEU ET Y. LE BER



### Communication

A. BOCGNANO  
C. DUREUIL  
L. LECARDONNEL

# Actualité municipale

## Le personnel communal

### Service administratif

Marie-Claire CONTRERAS  
Marie-Christine GRANDADAM

### Service technique

Dominique BELLERY  
David JEANNE  
Nolan LEROUVILLE (apprenti)

### Service en relation avec l'école

Florence BESCOND  
Laetitia BISSON (ATSEM)  
Emmanuelle DUBOSQ  
Laure GUESNON  
Katia MARRIÈRE (ATSEM)  
Catherine MOTTELAY

Aide aux devoirs  
Lilou GALODÉ

Bibliothèque  
FANNY BOREL

### MAIRIE DE BARON-SUR-ODON

11 route de Fontaine  
14210 Baron-sur-Odon

#### Contacts

Tél : 02 31 26 83 91  
courriel : mairie@baron-sur-odon.fr  
site : www.baron-sur-odon.fr

L'accueil téléphonique est ouvert de 9h à 12h et de 14h à 16h30 du lundi au jeudi

#### La mairie est ouverte :

Le lundi de 16 h 30 à 18 h 30  
Le mercredi de 14 h à 16 h  
Le jeudi de 16 h à 18 h 30  
Fermée le vendredi

## Etat civil

Nombre d'habitants à Baron sur Odon : 1148 (indice 2023)

### Mariages

Lou LEQUESNE et Nicolas AUGRAIN

Amélie COUSIN et Thomas BOULLOT

### Naissances

Nora OUARAR  
Lucas EPIÉ  
Garance HERMON  
Lucas BAUDONNEL  
Martin BRARD

### Décès

Gilberte BOISSEAU  
Didier LAMY  
Yvette LETROUIT  
Lucienne MARIE



Lors du vote du budget 2025, le Conseil Municipal a décidé de reconduire les taux d'imposition 2024.

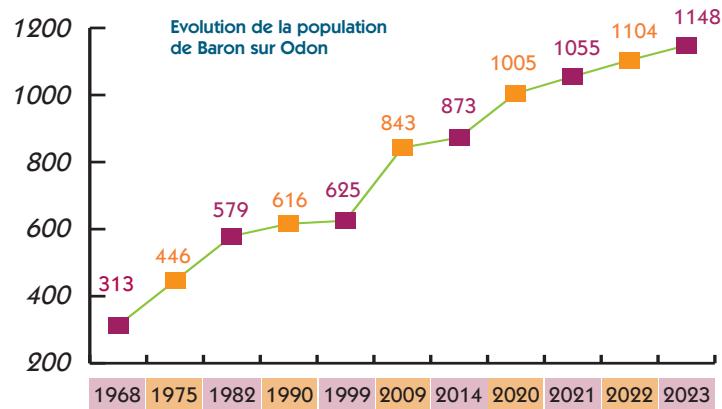
Cependant, comme les années précédentes, les bases fiscales ont été revuées par le Ministère des Finances.

### TAUX D'IMPOSITION 2025

Taxe foncière sur le bâti : 15.85 %

Taxe foncière sur le non bâti : 33.70 %

La taxe d'habitation est supprimée pour les habitations principales



## Vie communale Commission Animation

La commission animation de la commune en partenariat avec les associations, la bibliothèque et l'Échange des Savoirs a beaucoup travaillé pour proposer une diversité d'animations tout au long de l'année.



### Retour sur 2025 :

#### • Vendredi 3 janvier : Vœux de la Mairie

La commune a présenté ses voeux en présence de 150 personnes : habitants, responsables d'association, élus, enseignants etc.. Après le rappel des réalisations de 2024, le Maire a présenté les projets 2025 en particulier la construction de la Bibliothèque-Ludothèque et la sécurisation de la RD 214.

Les représentants du Conseil Municipal Jeunes ont poursuivi en dressant un bilan de leurs activités et de leurs projets toujours nombreux.

La discussion s'est poursuivie autour d'un buffet préparé par les élus et le CMJ.

#### • Lundi 20 janvier : Pot des bénévoles

La municipalité a accueilli les bénévoles de la commune pour les remercier de leur engagement, tout au long de l'année, au bénéfice des habitants.

Ils assurent dans l'ombre :

- l'entretien de l'Église. Monique La-combe, Fanny Caraby et Dominique Wagner entretiennent régulièrement l'église pour que les paroissiens trouvent toujours l'endroit propre et accueillant.
- la distribution des flyers grâce à Dominique Vallérie,
- l'appui technique pour réduire les coûts de réparation grâce à Patrick Olivier, Dominique Bernier et José Lopez.
- le fonctionnement de la Bibliothèque. Pendant 17 ans, la bibliothèque a fonctionné uniquement avec l'engagement des bénévoles. Annick

Hervieu, Nadège Vallérie, Liliane Houdin, Jacqueline Douchin, Patricia Regnault, Joëlle Delafosse et Nicole Hédier ont permis cette année encore que notre bibliothèque soit dynamique et attractive. Depuis le milieu de l'année, elles bénéficient de l'appui d'une salariée Fanny Borel.

- l'aide générale lors des animations, Dominique Wagner, «notre couteau suisse», est une aide discrète mais tellement efficace pour la préparation et la conduite de nombreuses activités, sans oublier le rangement et le nettoyage.

La commune a offert un cadeau à chacun lors du vin d'honneur organisé pour les remercier.

#### • Samedi 25 janvier : Théâtre « 7 minutes, Comité d'Entreprise »

Plus de 80 personnes sont venues assister à la pièce « 7 minutes, Comité d'entreprise » de Stefano Massini et interprétée par la troupe La Male Herbe.

Thème d'actualité : le combat des salariés pour leur travail :

« Après le rachat de leur usine textile par des nouveaux actionnaires, onze membres du Comité d'entreprise vont se battre pour conserver leur travail. De longues discussions les animeront pour accepter ou non la proposition de renoncer à 7 minutes de leurs temps de pause sur les 15 minutes réglementaires. »

Très belle interprétation des 11 acteurs.

#### • Vendredi 7 février : Soirée jeux

50 personnes se sont retrouvées dans la salle des fêtes pour une « soirée jeux » organisée par le CMJ et animée par Anne-Lyse Chouin.

Enfants et adultes ont pu découvrir de nombreux jeux de société et s'initier à de nouveaux passe-temps pendant 3 heures, dans la bonne humeur.



# Actualité municipale

## • Samedi 22 février : Théâtre « Conversations avec ma mère »

Un public nombreux est venu assister à la pièce de théâtre « Conversations avec ma mère » proposée par la compagnie La Male Herbe.

Le duo Chantal Charpentier et François Pain ont interprété la pièce adaptée du Film de Santiago Carlos Oves.

Elle met en scène en Argentine, Mama 82 ans et son fils, Jaime, de 55 ans, entre crise économique et crise existentielle, tout s'effondre pour lui. Seule l'irremplaçable tendresse de sa mère saura l'aider à travers six conversations pour relever la tête.

Avec ces discussions, Jaime redécouvre sa mère.

Très beau texte et très belle interprétation par les 2 acteurs.

## • Vendredi 28 février : Soirée Ciné surprise

Pour la deuxième fois, dans le cadre de la bibliothèque il était proposé une Soirée Ciné-surprise. Après la projection du film « Au revoir là-haut », les spectateurs ont pu voir ou revoir le film de tous les records « Un petit truc en plus » d'Artus de 2024.

Annick Hervieu a fait le choix de ce film tout public, la partie technique ainsi que la projection était assurée par Olivier Meyer.

50 personnes ont assisté à cette comédie, sans temps mort, à l'humour équilibré, pas de moquerie sur les personnes différentes, seulement un regard vrai sur le handicap.

## • Mardi 18 mars : Concert vidéo « Orchestre Symphonique »

La bibliothèque municipale, avec le soutien de la Bibliothèque Départementale, a proposé un concert vidéo interprété par l'Orchestre Symphonique Simon Bolívar dirigé par Gustavo Dudamel.

Au programme, des œuvres de Gustav Mahler « Symphonie N° 3 » et de José Antonio Abreu « Sol que das vida a los trigos » et « Luz Tu ».

Les spectateurs ont apprécié ce beau concert sur grand écran.

Merci à notre technicien Olivier Meyer.

## • Samedi 22 mars : Théâtre « Le Paradis, c'est bien ici »

La troupe d'Art'gens d'Argences proposait pour la quatrième année à Baron sur Odon leur nouvelle pièce « Le Paradis, c'est bien ici ».

Cette pièce est l'adaptation du texte d'Yvon Tabouret. Elle raconte l'histoire mouvementée d'une célébrité venue incognito se réfugier au Paradis. Un gîte isolé en pleine montagne pour y prendre quelques jours de repos. Mais rien ne se passe comme prévu et le séjour devient vite infernal.

Les situations, souvent absurdes des acteurs, ont suscité beaucoup de rire à la centaine de spectateurs.

## • Vendredi 11 avril : Théâtre « Mystère à l'étude »

Pour la quatrième soirée théâtre de l'année, le public est venu nombreux voir la pièce « Mystère à l'étude » de la troupe de Fontaine-Etoupefour Hélas-Hélas.

L'histoire raconte, l'enquête après le meurtre d'un notaire dans son étude. Les quiproquos et les faux-semblants se succèdent pour le plus grand plaisir des spectateurs.

## • Jeudi 8 mai : Cérémonie au Monuments aux Morts

La commune offrait dès 8 h 00 le café-croissant aux anciens combattants, aux responsables d'associations, aux élus et au Conseil Municipal Jeunes.

Ensuite, la cérémonie officielle s'est déroulée devant un public d'une petite centaine de personnes, dont de nombreux enfants, devant le monument. Pour

le quatre-vingtième anniversaire de la fin de la guerre, le Maire a rappelé le bilan en vie humaine de la deuxième guerre mondiale et la précarité de la paix dans le monde en 2025.

Pour clore la cérémonie, les enfants ont déposé, avec les personnalités, des fleurs devant le monument.



## • Vendredi 15 mai : Apéro-concert avec le groupe Temporise

La commune, en partenariat avec le Comité de Jumelage Allemand, accueillait en concert le groupe Temporise de la région caennaise. Ce groupe local jouait pour la deuxième fois à Baron sur Odon. Pendant deux heures, les 6 musiciens et le chanteur ont interprété des reprises de pop rock dans une belle ambiance.



# Actualité municipale

- **Vendredi 6 juin : Ciné-débat « Maltraitance et cerveau des enfants »**

(cf article pages 12 et 13)

- **Vendredi 20 juin : Fête de la musique « Les Sirènes Hurlantes »**

Cette année la commission animation avait souhaité organiser une soirée « Fête de la musique ». Dans ce cadre, nous avons accueilli le groupe « Les Sirènes Hurlantes ». Le groupe constitué de 10 artistes, dont 6 chanteurs, a joué pendant plus de deux heures au kiosque. Ils ont interprété de nombreuses reprises de variétés françaises et anglo-saxonnes. L'ensemble vocal a offert un concert de grande qualité toute en simplicité. Sous un temps estival, le groupe a mis le feu à cette soirée pour le plus grand plaisir des 200 spectateurs présents. Toutefois les spectateurs auraient souhaité que la soirée en musique se poursuive bien au-delà de 21 h 00, fête de la musique oblige. (cf photo ci dessous)

- **Samedi 27 juin : Feux de la Saint Jean**

Pour la dix-septième année, la commune en partenariat avec 4 associations : le Comité de Jumelage Anglais, l'APE, le Comité d'Animation et le Comité de Jumelage Allemand ont organisé les feux de la Saint-Jean. Le repas, préparé exclusivement par les membres des associations, a réuni 330 convives.

Puis à 23 h 00, de nombreux baronnais ont rejoint la manifestation pour assister au feu d'artifice tiré sur le terrain de football. La soirée s'est poursuivie, pour certains, autour du feu de la Saint-Jean et d'autres sur la piste de danse. Le temps estival a permis que la soirée soit une belle réussite dans une ambiance conviviale.

- **Mercredi 9 juillet : Théâtre « Dancefloor »**

Pour clore le semestre avant les grandes vacances, nous avons accueilli la Troupe d'Eterville « les Extrapantins ».

Ils ont interprété leur dernière pièce de leur création Dancefloor.

L'histoire raconte la vie d'un cours de danse avec les petites histoires liées à l'apprentissage des pas, aux rencontres et aux histoires d'amour qui se construisent ou se détruisent au fur et à mesure des cours. La troupe, très enthousiaste, a transporté le public dans leur univers. Suite à la présentation, la moitié des recettes de la soirée a été reversée à l'association Cadet Roussel pour améliorer les conditions d'hospitalisation des enfants.

- **Vendredi 5 septembre : Grand Concert «Les Witch Doctors »**

Après les grandes vacances, nous avons organisé un grand Concert de reprise en accueillant le groupe « Les Witch Doctors » par l'intermédiaire de Marc Mitou, batteur du groupe.

L'orchestre est constitué de 5 professionnels talentueux qui interprètent avec brio des reprises de rock et de blues. Les musiciens et le chanteur « donnent tout » pendant deux heures avec de mémorables solos de guitare.

Très beau concert au kiosque sous le soleil devant plus de 200 personnes enthousiasmes.

- **Mercredi 15 octobre : Concert Vidéo de la Philharmonie de Paris**

Toujours en partenariat avec la Bibliothèque Départementale, la Bibliothèque de Baron sur Odon proposait pour la deuxième fois en 2025 la projection d'un concert de la Philharmonie de Paris : « Birds on a Wire-Le chant des Oiseaux » est un duo musical formé en 2012 par la chanteuse et violoncelliste brésilienne Dom La Nena et la chanteuse franco-américaine Rosemary Standley.

Durant le concert, le duo interprète des grands titres venus du monde entier en anglais, espagnol, portugais, italien, arabe et français. Leur répertoire musical se caractérise par une diversité de sources : chant lyrique, country et bossa-nova.

- **Mardi 11 novembre : Cérémonie au Monuments aux Morts**

Une soixantaine de personnes s'est retrouvée de bonne heure pour la cérémonie du 11 novembre.

Après les traditionnels discours du Secrétaire d'État aux Anciens combattants lu par le Maire et celui du Président de l'Association des anciens combattants lu par M. Osmont, la parole fut donnée aux jeunes.

Trois membres du Conseil Municipal Jeunes ont lu des lettres de combattants à leur famille. Les deux premières étaient écrites par des soldats de la guerre 14-18 retraçant l'horreur des combats et leur désespoir de ne jamais revoir leur famille. La troisième lettre racontait, elle aussi, les souffrances des soldats et des





familles durant les combats. Cette dernière lettre, elle ne datait pas de 110 ans, mais d'Ukraine, il y a seulement quelques mois. Nous aurions pu choisir une lettre de familles israéliennes, palestiniennes, congolaises ou soudanaises, l'horreur vécue par les soldats ou les habitants serait la même sauf que ce n'est pas de l'histoire, cela se passe aujourd'hui.

Après les lectures très poignantes des jeunes, la cérémonie s'est conclue par le traditionnel dépôt de gerbes en présence du Député Freddy Sertin.

## • Dimanche 16 novembre : Novembre Bleu

Après avoir organisé plusieurs fois Octobre Rose et une édition de Septembre en Or (Cancers pédiatriques), la commune et les associations ont souhaité proposer une journée au profit de la recherche contre les cancers masculins. La campagne annuelle Novembre Bleu est encore peu connue mais il est important de sensibiliser les hommes, souvent moins réceptif que les femmes, à cette problématique des cancers masculins.

Au préalable, l'Échange des Savoirs autour d'Annick Hervieu, Jeanne-Marie Blaison, Béatrice Laignel et Anna Guérard avec l'aide de quelques autres bénévoles a habillé la clôture du kiosque et les grilles de l'école aux couleurs de la manifestation.

Pour animer cette journée, la commune a fédéré de nombreuses associations afin de diversifier les activités proposées au public.

Le droit de participation pour les activités était de 5 euros sous la forme d'un pin's représentant le logo de Novembre Bleu. Ainsi 400 personnes, enfants et adultes, ont participé à :

- des échauffements en musique animés par Françoise Musso de l'Association de Gym Fontaine-Verson,
  - des randonnées pédestres guidées par les membres des Godillots Baronnais,
  - des randonnées VTT sous la responsabilité de l'Association VTT Noyers-Missy avec l'appui du Trail du Bois de Baron,
  - un cani-cross et une cani-rando avec l'aide de l'association les Cani-conquérants de Caen,
  - une démonstration de gym adaptée à des pathologies par Françoise Musso,
  - une séance photo avec des moustaches assurée par l'APE,
  - une chasse aux trésors pour les enfants préparée par l'Échange des Savoirs et la Commission Animation de la commune,
- Durant cette journée les visiteurs ont pu bénéficier d'un repas sous la forme d'une Pasta Party et d'un point de restauration assurés par le Comité d'Animation et le Comité de Jumelage Allemand.

Cette manifestation a permis de collecter 9 500 euros au bénéfice de la recherche contre les cancers masculins et avec le don du Trail du Bois de Baron, nous avons pu remettre un chèque de 4 094 euros au Centre François Baclesse le 2 décembre dernier.



## • Lundi 24 novembre : Conférence « Les Cancers masculins »

Suite à « Novembre Bleu », les organisateurs de la manifestation ont voulu donner un sens à cette action en proposant une conférence sur les Cancers Masculins.

Dans ce cadre, nous avons accueilli la Professeure en Oncologie du Centre François Baclesse Madame florence Joly. Du fait de l'intitulé de la manifestation « Novembre Bleu », elle a choisi de se concentrer sur les cancers masculins de la prostate, des testicules, des reins et de la vessie.

La conférence s'est déroulée en 4 temps :

- un état de la situation actuelle sur le nombre de cancers traités et les guérisons à 5 ans,
- un point sur la prévention, en particulier de sensibiliser davantage les hommes à se tester car ils consultent moins que les femmes.
- un tour d'horizon des thérapies pour vaincre le cancer, la Professeure soulignait les progrès énormes réalisés

# Actualité municipale



depuis quelques années, en particulier grâce à l'intelligence artificielle qui révolutionne actuellement la médecine.

Ensuite, Madame Florence Joly a répondu aux nombreuses questions des 70 personnes présentes à cette conférence passionnante et instructive.

A l'issue de la conférence, les présidents d'associations, organisateurs de Novembre Bleu, lui ont remis symboliquement un chèque de 4 000 euros au bénéfice de Centre François Baclesse.

## • Samedi 29 novembre : Théâtre « Festen, fête de famille »

La Compagnie de l'Herbe Folle proposait la pièce « Festen, fête de famille ». La pièce est une adaptation du film de Thomas Winterberg mise en scène par David Holstein. La pièce dénonce l'inceste d'un père sur ses enfants et les silences complices d'une famille bourgeoise à l'apparente harmonie. A l'occasion de l'anniversaire du père, Helge, entouré des siens, les révélations sont partagées par le fils aîné, Christian et feront apparaître les préjugés et faux-semblants de la famille.



La pièce met en lumière les secrets de famille à travers le combat d'une victime. Les très nombreux spectateurs ont apprécié la qualité des dialogues et l'interprétation des acteurs dans une mise en scène originale.

## • Vendredi 12 décembre : fête de Noël

La fête de Noël a clôturé l'année des manifestations en accueillant le Père Noël. Cette manifestation est organisée par le Comité d'Animation, l'APE, le Comité de Jumelage Allemand et les enseignants de l'école.

Les visiteurs pouvaient écouter le groupe de musique H91, acheter des cadeaux au niveau des stands ou déguster un vin chaud ou un chocolat chaud offert par la commune.

Les enfants, par groupe de niveaux, ont chanté des chansons de Noël devant les parents ou les grands-parents en attendant l'arrivée du Père Noël.

A 19 h 00, nous avons assisté à un très beau défilé de tracteurs illuminés grâce aux jeunes agriculteurs du CDJA du canton d'Evrecy. Après avoir parcouru la route de l'Église et la route de Fontaine, les tracteurs se sont stationnés sur le terrain des sports.

Dans le dernier tracteur, les enfants ont pu découvrir avec bonheur le Père Noël qui s'est prêté au jeu des photos. Il a distribué des bonbons aux petits et aux plus grands. Une belle soirée festive avant les fêtes de fin d'année.



## Commission Animation

Je remercie très chaleureusement les membres de la commission animation de la commune et l'implication des associations dans la vie communale. Toutefois je soulignerai le travail très fréquent dans l'ombre des membres du Comité d'Animation autour de José Lopez, des jeunes du CMJ toujours volontaires managés par Chantal Lopez, des bénévoles de la Bibliothèque avec Annick Hervieu et de quelques personnes toujours disponibles pour apporter leur aide aux différentes animations communales.

Composition de cette commission : Chantal Lopez, Laurence Bourdelles, Céline Paris, Philippe Duclos et Georges Laignel.

## Retour sur la conférence « 6 juin 1944, Maison d'arrêt de Caen»

Malgré une météo exécrable, la conférence proposée par l'association Mémoires de la Résistance et de la Déportation normandes a attiré un public plus large que d'habitude, la salle était comble. Le sujet, il est vrai, attire immédiatement l'attention, puisqu'il s'agit d'évoquer la terrible tragédie qui s'est produite le 6 juin 1944, à la maison d'arrêt de Caen. Ce jour-là, alors qu'a commencé le Débarquement allié sur les côtes normandes, la Gestapo de Caen commet le pire crime de guerre perpétré en Normandie pendant la Deuxième Guerre mondiale, l'exécution de 73 prisonniers, 71 hommes et 2 femmes, pour la plupart, membres des réseaux et mouvements de résistance du Calvados. Enterrés sommairement dans quatre des courrettes du quartier allemand de cette prison, les responsables nazis de

cet épouvantable massacre, constatant la lente progression des Britanniques et des Canadiens, tentent de masquer leur crime en faisant déterrre les corps des malheureuses victimes pour les enfouir, non loin de Caen, en un lieu demeuré, encore aujourd'hui, inconnu.

Dans l'assistance, on remarquait la présence de descendants d'une dizaine de victimes, parmi lesquels plusieurs membres de la famille de Touchet, toujours domiciliée à Baron-sur-Odon. Le commandant Antoine de Touchet (1886-1944), agent du réseau Alliance, puis du mouvement Organisation de résistance de l'armée (ORA) figurait en effet parmi les suppliciés (voir article ci-après sur le Commandant Antoine de Touchet).

Après le mot d'accueil du Maire de Baron-sur-Odon, Georges Laignel, le président de l'association, Gérard Fournier, a présenté les deux invités : Madame Julie Deslondes, archiviste-paléographe, directrice des Archives départementales du Calvados, et Monsieur Jean-Yves Le-lièvre, archéologue du service archéologique du département du Calvados.

Tout d'abord rappel de la chronologie des événements connus liés aux fusillés de la maison d'arrêt de Caen, le 6 juin 1944.

« Le matin du débarquement, le chef de la Gestapo de Caen, Harald Heyns, est averti qu'une importante opération de débarquement allié a commencé à l'aube du 6 juin 1944. Il doit faire en sorte que les détenus du quartier allemand de la maison d'arrêt de Caen ne soient pas délivrés par les Alliés.

Une première solution envisagée consiste à envoyer ces ennemis du Reich en déportation en Allemagne, en application du décret Nacht und Nebel (Nuit et Brouillard) signé par le maréchal Keitel en 1941. Mais la gare de Caen a été bombardée très tôt par les Alliés et un transfert par voie ferrée s'avère impossible. Le chef de la SIPO-SD ne dispose pas non plus de moyens de transport routier et de carburant en quantité pour évacuer un grand nombre de prisonniers.

La décision retenue constitue un crime de guerre. Soixante-treize prisonniers, parmi lesquels le commandant Antoine de Touchet, sont exécutés dans la maison d'arrêt. Leurs corps sont ensuite transportés dans quatre fosses creusées à la hâte dans le quartier allemand, puis sommairement recouverts de terre.

Les fusillés étaient âgés de 17 à 66 ans. Onze n'appartaient pas à la Résistance organisée. Ces résistants œuvraient pour la collecte de renseignements, la reproduction de documents (cartes, plans), l'aide aux réfractaires du Service du Travail Obligatoire (STO) ou des opérations de sabotage.

Le 6 juin au soir, Harald Heyns et les autres agents de la Gestapo se replient provisoirement à Falaise.

Le 16 juin, deux agents de la Gestapo viennent récupérer les effets personnels et les papiers d'identité des fusillés afin de les faire disparaître.

Dans la nuit du 30 juin, alors que la ville de Caen n'est toujours pas libérée, les Allemands font exploser une partie du mur d'enceinte de la maison d'arrêt afin de permettre l'évacuation des corps. Les corps sont ensuite exhumés par huit prisonniers venus de la maison d'arrêt d'Alençon, sous la conduite d'un chauffeur, auxiliaire français de la Gestapo d'Alençon. Ils sont enfin transportés dans un camion qui fera une ou plusieurs



rotations vers une destination demeurée inconnue à ce jour, privant les familles de recueillir les corps de leurs proches. »

En s'appuyant sur une présentation très soignée, Madame Deslondes a expliqué, documents d'archives publics et d'origine privée à l'appui, toute l'importance que son service attachait à la préservation de la mémoire du massacre de la maison d'arrêt de Caen. Elle a notamment précisé que de nouvelles archives, communicables, conservées par la Justice militaire au Blanc (Indre) ont permis, en 2025, de faire progresser la connaissance de ce qui s'est passé au moment de l'enlèvement des corps dans les courlettes de la maison d'arrêt le 30 juin, juste avant leur départ de la prison. L'archiviste a notamment souligné le grand intérêt des archives privées que les familles acceptent de donner aux Archives du Calvados. Elles constituent un apport exceptionnel et irremplaçable à la connaissance historique des événements dramatiques qui se sont produits à la prison le 6 juin 1944.

Monsieur Lelièvre a ensuite fait le point sur les recherches archéologiques effectuées par le service archéologique du département, en partenariat avec la DRAC Normandie, depuis 2023. Il a notamment présenté les résultats de la fouille partielle effectuée en juillet dernier dans deux fosses sur les quatre où ont été ensevelis les corps. En s'appuyant sur un plan inconnu jusqu'à présent conservé dans les archives du Blanc, il a expliqué comment les corps avaient été sortis des fosses, glissés à travers les brèches pratiquées dans deux courlettes, pour être chargées à bord de deux camions allemands stationnés dans le chemin de ronde. L'archéologue a conclu son propos par un souhait, celui de pouvoir étendre les fouilles à l'ensemble des neuf courlettes et à d'autres emplacements de la prison susceptibles d'avoir conservé des traces du massacre.

Après les questions posées par le public et la conclusion du président, il a souligné tout l'intérêt du travail de recherche engagé par les archivistes et les archéologues pour appréhender la vérité.

## Qui était Antoine de Touchet, résistant baronnais ?

Parmi les 73 fusillés, il y avait un résistant de Baron-sur-Odon : le commandant Antoine de Touchet (1886-1944). Antoine de Touchet appartenait à une famille établie depuis longtemps en Normandie. Cet officier était originaire de la commune où sa famille est toujours présente.

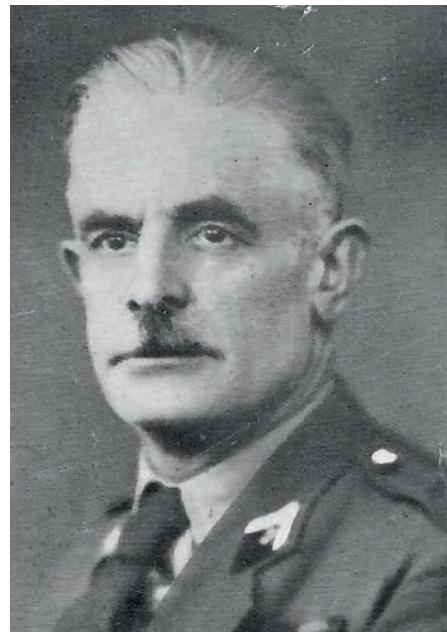
Officier de carrière dans la cavalerie, il sert dans une escadrille de reconnaissance aérienne à partir de février 1915. Le 3 mars 1915, suite à une panne de moteur, son avion doit se poser en territoire ennemi dans la région de Péronne et il connaît une première période de captivité en Allemagne jusqu'en janvier 1919. De mai 1920 à avril 1921, le capitaine de Touchet est officier de liaison du chef de la Mission britannique auprès du Gouvernement français. Entre août 1921 et juin 1923, il sert comme officier de renseignement pour des missions de reconnaissance aérienne dans l'armée du Levant (Syrie, opérations dans le djebel druze).

Officier acheteur au service des remontes (Alençon, Paris, Angers, Caen) à partir de 1924, le commandant de Touchet demande son admission à la retraite en 1934.

Rappelé à l'activité le 27 août 1939, il est affecté au 1er Groupe d'escadrons motorisés dans le 22<sup>ème</sup> Groupe de reconnaissance de corps d'armée où il renoue avec des missions de reconnaissance et de renseignement. La devise du 2<sup>ème</sup> GRCA « Normand passe devant », rappelle la région d'origine des personnels du groupe.

Le 8 juin 1940, il est blessé à Plainval (Oise) et fait prisonnier pour la 2<sup>e</sup> fois de sa carrière, puis démobilisé.

Refusant la défaite de 1940 et l'Occupation, Antoine de Touchet s'engage en 1941 dans le réseau de résistance Alliance comme agent de renseignements et de liaisons, puis adjoint au chef de région. Ses missions consistent à repérer les mouvements des troupes d'occupation et à identifier leurs positions et leurs matériels, en vue d'un débarquement.



En 1943, il devient simultanément adjoint et conseiller militaire au commandant de l'Organisation de résistance de l'Armée (ORA) dans le Calvados où son action au service de la Résistance est reconnue.

Le 28 avril 1944, arrêté à son domicile à Caen, il est interné à la maison d'arrêt de Caen où il sera fusillé le 6 juin 1944, jour du Débarquement, avec 72 autres détenus. Leurs corps n'ont à ce jour pas été retrouvés. Leurs familles continuent chaque année le 6 juin de se réunir à la maison d'arrêt pour honorer leur mémoire.

Mort pour la France, le commandant Antoine de Touchet est Chevalier de la Légion d'honneur, titulaire des Croix de guerre 1914-1918 et 1939-1945 avec palme, de la Croix de guerre des TOE (Théâtres d'opérations extérieurs) et de la Médaille de la Résistance à titre posthume.

Dénommée « CHEMIN DU COMMANDANT DE TOUCHET » une rue de la commune témoigne de la reconnaissance de son sacrifice et une rue à Caen porte également son nom.

*Notes de Monsieur Gérard Fournier et de Madame Véronique De Touchet*

## Et si nous en parlions ?

**Et si la protection de l'enfance nous concernait tous ?**

**Le 6 juin, habitants, professionnels et jeunes publics se sont réunis à Baron-sur-Odon pour assister à la projection du film « Une vie après ? », réalisé par Catherine SERU, un moment fort d'échanges et de prises de conscience autour des violences faites aux enfants et des chemins possibles de reconstruction.**

Cet évènement a ainsi réuni près de 80 personnes, de tous les âges, y compris les plus jeunes de l'école de BARON.

Le film raconte l'histoire de la petite Mira, 6 ans, qui grandit dans une famille bourgeoise de province, bien sous tous rapports. Comme tous les enfants, elle a la capacité de ressentir ce qui l'entoure avec une grande sensibilité. Elle est avide de découvrir et de comprendre le monde mais comme tous les enfants, elle a un besoin primordial : se sentir aimée et protégée.

Mais Mira se heurte aux positionnements inadaptés et dysfonctionnels de sa mère, dont les réactions envers la fillette mettent en évidence tout le panel des violences auxquelles les enfants peuvent se confronter. Le récit de ce drame familial, pourtant si commun, se déroule sous le regard d'un père non protecteur et absent mais aussi de tout l'entourage amical du couple. Les



adultes préfèrent fermer les yeux et se désintéresser... jusqu'au jour où « c'est l'accident ». Ce sera peut-être le début de sa reconstruction.

« Une vie après ? » est inspiré de faits réels. Il évoque les liens entre ce qu'il se passe dans le cerveau d'un enfant qui vit des maltraitances physiques et psychologiques et les conséquences cognitives, affectives et relationnelles qui en découlent. Ce film explore également des pistes de reconstruction possibles. Catherine SERU poursuit un seul objectif : sensibiliser tous les publics sur cet enjeu majeur, afin qu'une prise de conscience collective amène à la disparition des violences éducatives et de la maltraitance. Ce n'est pas sans raison que Boris CYRULNIK, neuropsychiatre et théoricien de la résilience, a accepté de parrainer le film.

4 professionnels du secteur de la protection de l'enfance ont débattu sur la maltraitance infantile et partagé leur expérience

aujourd'hui auprès d'un public attentif, afin de sensibiliser sur les conséquences trop souvent mal connues et minimisées de ce mal qui touche l'ensemble de notre société.

De gauche à droite sur la photo : Mme Caroline BIMIER, ancienne cheffe de service du service de pédopsychiatrie du Centre hospitalier de BAYEUX et actuelle psychiatre du Service d'Accompagnement de la Famille & de l'Enfant (SAFE), Mme Valérie MARTINEZ, Psychologue au sein du SAFE, Mme Anne-Claire CUSEY, ancienne juge des enfants au Tribunal Judiciaire de CAEN, M. Benoît CESSELIN, directeur de l'ITEP de BARON SUR ODON interviewé par Catherine SERU réalisatrice du film.

Le film et les interventions des professionnels ont permis d'expliquer, en s'appuyant sur les études menées en neurosciences, les conséquences des traumas de l'enfance sur le fonctionnement et les transformations physiques de notre cerveau.



# Actualité municipale

Il a ainsi été décrit avec pertinence l'état de sidération dans lequel l'enfant est placé, face aux cris, aux dénigrements, aux insultes déguisées, aux propos rabaisseurs, tout comme la réalité de l'impact cérébral sur le développement de l'enfant dès lors que ces comportements deviennent répétés.

Si le film met en scène de manière subtile les violences, il bat en brèche les idées reçues relatives à la question des violences psychologiques dont les conséquences sont trop mal connues du grand public. Ces petits mots : « imbécile », « idiot », « paresseux », « bon à rien », « crétin », « souillon », répétés comme une litanie incessante, les « simples » bousculades, tirages de cheveux, secouements, les punitions humiliantes et rejetantes, les discours culpabilisateurs affectent le développement de nos enfants tout autant que les coups et en sont d'ailleurs très souvent les prémisses.

Le cerveau se met alors en veille, en mode « survie ». C'est la peur qui s'installe. L'esprit s'échappe ailleurs, pour ne pas faire face à l'injustice, et son incapacité à se faire aimer. L'enfant développe alors des comportements qui devraient alerter : balancements, TOC, prostration, rictus immotivé et inadapté. Les violences répétées, de toutes les sortes, influent sur le fonctionnement de notre cerveau et réduisent parfois de manière durable les capacités cognitives de l'enfant et de l'adulte qu'il deviendra.

La violence, quelle qu'en soit la nature, est un mal qui nous touche tous. Elle empêche l'adulte en devenir de développer ses ca-



pacités à relationner, à se penser comme un être social et à intégrer les règles du vivre ensemble.

**Comment communiquer sereinement avec autrui, si nous avons toujours eu le sentiment d'être dénigré ?**

**Comment s'investir avec confiance dans les apprentissages, si nous avons la conviction de ne rien valoir ?**

**Comment construire une vie familiale apaisée et épanouissante, si nous avons l'impression de ne pas être aimable ?**

**Comment permettre à nos enfants de se construire alors que nos propres références sont dévoyées ?**

Le film nous montre aussi notre incapacité d'adulte à agir face à des situations dont nous avons tous été au moins une fois les témoins. Cette absence de réponse accroît le sentiment de désarroi et d'injustice de l'enfant, allant jusqu'à lui laisser croire que ce dont il souffre le plus profondément serait légitime et qu'il en porterait une forme de responsabilité.

La vigilance doit être l'affaire de tous pour préserver leur développement.

Et nous avons la capacité de leur permettre d'être protégés et de se reconstruire en incarnant pour eux autant que nous le pourrons des figures d'attachement qui agiront avec bienveillance.

Marine et Aurélien Bocognano



## Restauration scolaire

Le restaurant scolaire est ouvert les jours de classe.

Les repas sont préparés par le SIGRSO et servis dans la salle polyvalente par 6 personnes : 3 pour les maternelles (Katia, Laetitia et Céline) et 3 pour les élémentaires (Emmanuelle, Florence et Catherine).

Deux services sont assurés : le premier pour les maternelles et un groupe d'élémentaires à partir de 12h, le second pour les autres élémentaires à partir de 12h30. Ce fonctionnement en 2 services permet de limiter le bruit dans la salle de restauration, notamment pendant le repas des maternelles.

Les CM1 et CM2 bénéficient d'un service au plat : chaque composante du repas (entrée, viande, légumes, dessert...) est disposée dans un plat au milieu de chaque table. Les enfants se servent en s'assurant qu'il y en ait assez pour les copains. S'il en reste, ils peuvent se resservir. Outre l'autonomie donnée aux enfants, ce système permet de limiter le gaspillage alimentaire.

Engagé dans le projet européen Agrimer, le SIGRSO est subventionné en fonction de la quantité des produits bio servis dans les restaurants scolaires qu'il dessert.

Il a été demandé au personnel de présenter les crudités sans sauce et les produits laitiers sans sucre. Cependant, les enfants qui en veulent peuvent en avoir.

Afin d'obtenir de meilleurs prix, les denrées sont commandées en avance par le SIGRSO. Les parents doivent donc inscrire leurs enfants le plus tôt possible et, au plus tard le vendredi de la semaine (N-2) pour un repas semaine N (par exemple, un repas dans la semaine du 19 au 23 janvier 2026 doit être commandé au plus tard le vendredi 9 janvier 2026 avant midi).

Cependant, afin de prendre en compte les aléas (enfants malades, emplois du temps variables des parents...), des changements peuvent être tolérés jusqu'au jour de classe précédent le repas (avant 12h).

Tout repas est facturé à la mairie par le SIGRSO au prix de 3,81 euros pour les maternelles et 4,00 euros pour les élémentaires. La différence perçue par la commune est une participation aux frais de fonctionnement (personnel, chauffage, électricité, eau...). Les menus sont affichés dans les panneaux devant la mairie, à l'entrée de la garderie, dans l'école et sur le portail famille. Les produits subventionnables par FranceAgriMer y sont indiqués.

### Tarifs pour les enfants habitant les communes de Baron-sur-Odon ou de Bougy

Repas pour un enfant en maternelle :	4,36 €
Repas pour un enfant en primaire :	4,47 €
Repas commandé hors délai (maternelle et primaire) :	5,87 €

### Tarifs pour les enfants habitant hors des communes de Baron-sur-Odon ou de Bougy

Repas pour un enfant en maternelle :	4,77 €
Repas pour un enfant en primaire :	4,89 €
Repas commandé hors délai (maternelle et primaire) :	6,42 €



La sécurité à la sortie des écoles est assurée matin et soir par Florence. Katia est la régisseuse de la régie périscolaire (cantine et garderie).

De septembre 2024 à juin 2025, en raison de l'effectif important de la classe de petite section, nous avons recruté Chloé Bouquerel, une baronnaise, en qualité d'apprentie au service scolaire, encadrée par Laetitia Bisson, ATSEM. Outre le temps passé en classe de petite section, elle a assuré la pause méridienne et la garderie périscolaire. Nous la remercions pour son investissement qui a été couronné par l'obtention de son diplôme CAP petite enfance.



## Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert les jours de classe de 7h30 à 8h50 et de 16h30 à 18h30

La surveillance se déroule dans un local attenant à l'école, avec un accès direct sous le préau de l'école primaire. Les parents déposent et reprennent leurs enfants via une porte située du côté du terrain de boules.

Les enfants sont pris en charge par des agents communaux :

- **Emmanuelle** est présente le matin dès 7h30, rejointe par **Katia** à partir de 7h50.
- Le soir, **Laetitia, Florence et Laure** assurent la surveillance.
- Le lundi, **Lilou** aide aux devoirs

Comme les années précédentes, les enfants ont pu participé à un atelier « décos de Noël ». Un grand merci à Laetitia pour son investissement.

Le nombre d'enfants accueillis est d'environ 35 le matin et 45 le soir.

Tarifs pour les enfants habitant les communes de Baron sur Odon et de Bougy :

- de 7h30 à 7h50 : 0,97 €
- de 7h50 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 : 1,38 € la demi-heure (*toute demie heure entamée est due*)

Tarifs pour les enfants habitant hors des communes de Baron sur Odon et de Bougy :

- de 7h30 à 7h50 : 1,07 €
- de 7h50 à 8h50 et de 16h30 à 18h30 : 1,50 € la demi-heure (*toute demie heure entamée est due*)

Une pénalité de 5 € est appliquée en cas de dépassement de l'horaire de fermeture (18h30).

## Le CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est toujours à votre écoute afin de vous apporter une aide dans votre quotidien (démarches administratives, rédaction de courrier ...).

En cas de besoin, vous pouvez contacter le secrétariat de la mairie qui se chargera de relayer votre demande auprès des membres du CCAS.

Le repas des seniors a réuni 90 personnes le dimanche 9 mars 2025. Les convives ont pu apprécier un repas confectionné par « Le poisson volant » et animé par la talentueuse Hélène DOR en duo avec Aurélie.

Le Conseil Municipal Jeunes, comme à l'accoutumée, a servi l'apéritif, moment très apprécié par les seniors.

Nos doyens, Madame BLAISON et Monsieur FARCY ont été honorés en présence de Monsieur ROSE, conseiller départemental. L'après-midi s'est poursuivi par quelques pas de danses, un agréable moment de convivialité.

**L'ensemble des membres du CCAS vous adresse tous ses vœux de bonheur et santé pour cette année 2026**



## Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ)

Le Conseil Municipal Jeunes, créé depuis 2009, connaît un véritable engouement des jeunes baronnais. Ils sont engagés à l'échelle de la commune en participant :

- à l'action environnementale qu'est la journée écocitoyenne,
- à la citoyenneté en étant présent aux cérémonies commémoratives et en intervenant par la lecture de textes,
- à l'animation en organisant des soirées jeux de société, la chasse aux œufs, la fête d'Halloween et de Noël,
- à des actions de solidarité tel que Novembre bleu,
- à l'intergénérationnel par leur présence au repas des seniors.

Tous ces moments développent chez eux la confiance en soi, la prise de parole, le partage, l'écoute, la fierté de ce qu'ils ont accompli pour la commune.

Afin de renforcer l'équipe encadrante en raison du nombre de membres, Madame Céline SOENEN nous a rejoint. Nous lui souhaitons la bienvenue. Nous remercions également les parents qui interviennent ponctuellement afin d'assurer la réussite de ces activités.

Bravo à ces jeunes pour leur investissement dans leur commune.

**Le CMJ vous adresse ses vœux  
de santé et bonheur pour  
l'année 2026**



## L'école

### Admission à l'école

Les enfants nés en 2023 devront entrer à l'école maternelle en septembre 2026. Pour cela, les parents doivent inscrire leur enfant en mairie à partir de janvier 2026 et de préférence avant avril 2026. Il faut apporter le livret de famille, le carnet de santé, un justificatif de domicile et une copie du jugement pour les parents divorcés.

Comme chaque année, une visite de l'école sera proposée aux enfants de petite section et à leurs parents. Cette année, ce sera le vendredi 19 juin après la classe. Les enfants découvriront leur future maîtresse, les copains et la classe. Des jeux seront mis à leur disposition. Cela permet ainsi de dédramatiser la rentrée pour les enfants... et pour les parents.

### Projets éducatifs

Beaucoup de projets cette année...

### Une année axée sur la culture : théâtre et cinéma

- Le théâtre est à l'honneur cette année.

Des professionnels vont intervenir dans l'école et animer des ateliers auprès des élèves d'élémentaire. Certaines classes participeront à des ateliers de théâtre au sein de l'école.

D'autres iront voir le filage d'une pièce au théâtre du Champ Exquis, visiteront les coulisses. Certains travailleront sur la voix. Ils assisteront à des enregistrements radiophoniques à la bibliothèque de Tocqueville de Caen. D'autres travailleront sur le mouvement et seront initiés à la danse contemporaine.

Les élèves de maternelle ne seront pas oubliés. Eux aussi seront sensibilisés au théâtre.

- L'école fait partie du dispositif « Ecole et cinéma ». Chaque trimestre, toutes les classes iront voir 3 films de la sélection académique. Ces films sont ensuite exploités sur un plan pédagogique.

# Actualité municipale

Nous avons fait le choix d'aller au cinéma «Paradiso » des Monts d'Aunay.

## Ecole et patrimoine local

Chaque enfant de CP et de CE1 ira planter un arbre dans la commune de Bougy en janvier ou février et nous irons étudier leur croissance tout au long de l'année et pourquoi pas les années d'après ? Les enfants de CP-CE1 iront visiter d'autres parcs et châteaux.

D'autres sorties éducatives auront lieu (musée de Vieux, ferme pédagogique des Escures pour les maternelles ...).

## Une école sportive et solidaire

- 3 classes élémentaires vont bénéficier d'un cycle foot au sein de l'école, dispensé par des animateurs spécialisés.
- Les CM1-CM2 participeront aux jeux athlétiques primaires à Evrecy et les GS, CE2 et CM1 iront à la piscine.
- Téléthon : Pour la sixième année consécutive, l'école de Baron sur Odon s'est associée au Téléthon de Verson. Les enfants de l'élémentaire ont été consultés. Dans une très large majorité, les enfants ont choisi de continuer à relever le défi de courir un maximum de tours sur une certaine durée.

## Une école tournée vers le développement durable

- Les actions déjà lancées dans notre école continuent : tri des déchets dans nos classes, lutte contre les différents gaspillages, récupération des petits objets de classe usagés (stylos, feutres, bâtons de colle...) actions menées à la cantine pour lutter contre le gaspillage alimentaire, visites au SIGRSO pour découvrir certains enjeux de l'alimentation, jardinage à l'école... et cette année plantation d'arbres dans le parc de Bougy.

## Des moments festifs

Des moments festifs auront lieu en partenariat avec l'APE (Association de Parents d'Elèves) et la mairie de Baron sur Odon :

- spectacle offert par l'APE le vendredi 12 décembre après-midi
- marché de Noël le 12 décembre au soir avec les chorales des élèves
- carnaval
- fête de l'école en fin d'année avec les spectacles des enfants.

L'équipe enseignante remercie l'ensemble du personnel de l'école pour le travail accompli au quotidien qui contribue au bon fonctionnement de l'école :

- nos ATSEM Laëtitia Bisson et Katia Marrière
- Emmanuelle Dubosaq, Florence Bescond et Catherine Mottelay qui s'occupent des enfants à la garderie et à la cantine
- l'équipe du personnel technique dont David Jeanne, Nolan Lerouillois et Dominique Bellery qui interviennent toujours très vite quand on a besoin d'eux



**Nous remercions également la mairie de Baron sur Odon, la mairie de Bougy et l'APE pour leur implication dans la vie de notre école et l'aide apportée au quotidien permettant ainsi d'offrir aux enfants de très bonnes conditions pour s'épanouir à l'école.**

**Merci également aux parents de répondre toujours présents en cas de besoin.**

**Et bien sûr merci aux enfants pour leur enthousiasme dans tous ces projets.**

*La directrice de l'école,  
Isabelle Suard*

## Effectifs 2021-2022

Petite section - Moyenne section : 21

Moyenne et grande section : 20

CP - CE1 : 21

CE1 : 21

CE2 - CM1 : 25

CM1 - CM2 : 26

Total : 134 élèves

## Enseignants :

Petite section-Moyenne section :

Mme Cantais

Moyenne section-Grande section :

Mme Desouche

CP-CE1:

Mme Suard et Mme Elmaleh le vendredi

CE1 : Mme Le Vigoureux

CE2 - CM1 :

Mme Jeanne et Mme Bolzer le jeudi

CM1 - CM2 : M. David

Directrice : Mme Suard

(Jour de décharge le vendredi)

## Horaires

9h00-12h00 et 13h30-16h30

## Jours d'école

lundi - mardi - jeudi - vendredi

## Transport scolaire

Un bus fait la liaison entre Bougy et Baron sur Odon le matin et le soir.

A partir du CP, les enfants de l'école prennent le bus et vont au gymnase de Fontaine Etoupefour une fois par semaine.

## Adresse

Place de Chittlehampton  
14210 Baron-sur-Odon

Tél. : 02 31 26 86 97

Mail : ce.0140606h@ac-normandie.fr

## Commission Fleurissement, bois et chemins

La Commission a proposé cette année 3 matinées écocitoyennes pour impliquer les habitants dans l'entretien de la commune :

- une pour ramasser les déchets,
- et les 2 autres pour nettoyer le cimetière.

La matinée écocitoyenne organisée pour la dix-huitième fois le 12 avril, une trentaine de personnes, dont de nombreux enfants ont parcouru la commune pour ramasser les déchets abandonnés sur les chemins communaux ou dans les rues.

Chaque année, nous constatons des améliorations notables, mais nous collectons encore une centaine de kilos de détritus. Le dynamisme des jeunes montre leur volonté de s'engager concrètement dans la propreté de leur village, signe très encourageant pour l'avenir.

Pour la première année, nous avons engagé un deuxième chantier en organisant le nettoyage du cimetière. Depuis l'interdiction des produits phytosanitaires pour le désherbage, nous avons beaucoup de difficulté pour le main-

tenir propre. Pour résoudre cela, nous avons engazonné des cheminements qui étaient gravillonnés précédemment. Nous allons poursuivre cette politique d'implantation de gazon dès que le lieu est propice.



Malheureusement, tout le cimetière ne peut être engazonné, nous devons toujours le désherber régulièrement. De ce fait, nous avons organisé deux matinées pour nettoyer le cimetière les samedis 22 mars et 25 octobre quelques jours avant des fêtes religieuses importantes pour les familles de défunt : les Rameaux et la Toussaint

Une douzaine de personnes se sont retrouvées pendant deux heures à chaque



fois avec binettes et sarcloirs pour désherber les allées. Leur travail a été efficace puisque les trois quarts des allées ont pu être nettoyées. Avec quelques bénévoles supplémentaires, la totalité du cimetière aurait été nettoyé.

D'autre part, le parcours sportif a bénéficié de l'implantation de 3 jeux au printemps. Au niveau de la balançoire nid d'oiseaux, Place des enfants, nous avons remplacé les montants en bois par des montants métalliques pour des questions de sécurité.



La Commission et David Jeanne, employé communal, ont accompagné Nolan Lerouillois, apprenti en terminale Bac Pro en Aménagements Paysagers, dans son projet d'étude. Pour son examen d'un aménagement, Nolan a choisi d'aménager le parterre autour du monument à l'entrée du bourg côté Gavrus.



*La commission est composée de Céline Dureuil, Annick Hervieu, Yann Le Ber et Georges Laignel*





## Bois de Jean Bosco : quelles perspectives ?

Il y a un an déjà, nous apprenions dans la presse la décision de l'Association des Amis de Jean Bosco de mettre en vente l'espace boisé d'une soixantaine d'hectares situé sur les communes de Mondrainville, Gavrus, Baron sur Odon et Tourville sur Odon.

Cette décision motivée par des contraintes financières accrues ainsi que par une volonté de réorienter une partie de ses actions, a laissé nombre d'entre nous dans l'inquiétude. Cet espace ouvert au public depuis plus de trente ans désormais risquait-il dès lors d'être fermé au public, privant ainsi promeneurs du dimanche, randonneurs et autres sportifs d'un espace naturel très prisé ?

L'inquiétude a laissé la place à l'action, portée notamment par notre collectif de citoyens qui a rapidement décidé de créer une association « Le bois de Jean Bosco ouvert à tous ». Notre souhait est simple : que cet espace puisse rester ouvert au public, et dans des conditions identiques (ou similaires) à aujourd'hui.

Retour sur la génèse de ce mouvement ! A l'issue d'une réunion publique organisée à Mondrainville sous l'impulsion des maires, une trentaine de citoyens a dé-

cidé de se saisir du sujet en créant une association loi 1901 le 1<sup>er</sup> avril 2025.

Il est à souligner que ce collectif initial regroupait des citoyens des communes sur lequel le bois est situé mais pas uniquement, ce qui témoignait, si besoin était, du rayonnement de cet espace.

L'association s'est donnée pour objectifs de recenser les usages du bois, sensibiliser le public au risque que cet espace puisse ne plus être accessible et rencontrer les élus afin de leur faire part de l'intérêt que cet espace ouvert constitue pour le public et également leur proposer des pistes pour construire l'accessibilité de demain.

Lors des différentes réunions qui ont conduit à la création de l'association, a émergé un constat unanimement partagé par les membres de l'association, et qui s'est révélé être très largement partagé par les usagers du bois. Cet espace naturel boisé constitue une grande richesse pour nous tous précisément et simplement parce qu'il est ouvert au public.

Certains affectionnent particulièrement le calme qui y règne, propice à se ressourcer, d'autres soulignent son intérêt pour

la biodiversité et ses paysages agréables, les sportifs (qu'ils soient adeptes du running ou du deux-roues non motorisé) louent ses chemins variés et le dénivelé qu'ils comportent, et les familles et les randonneurs apprécient cet espace dans lequel petits et grands peuvent prendre plaisir en toute sécurité sur des chemins plutôt bien entretenus. Et n'oublions pas non plus nos amis à quatre pattes, qui goûtent aux joies des balades dans cet espace ! Bref, chacun y trouve aisément son bonheur en toute saison.

Au-delà de ce premier constat, lorsque l'on prend le temps d'échanger sur le bois, il ressort rapidement des conversations que de tels espaces naturels sont plutôt (très) rares autour de Caen; cela accroît donc d'autant l'intérêt du bois de Jean Bosco.

En synthèse, nous sommes nombreux à dire qu'il constitue un atout fort pour notre cadre de vie, expliquant même pour certains le choix d'implantation sur l'une ou l'autre des 4 communes concernées. Pour toutes ces raisons, il nous a semblé évident qu'il fallait porter la voix des usagers pour que le bois puisse continuer à rester ouvert à tous.

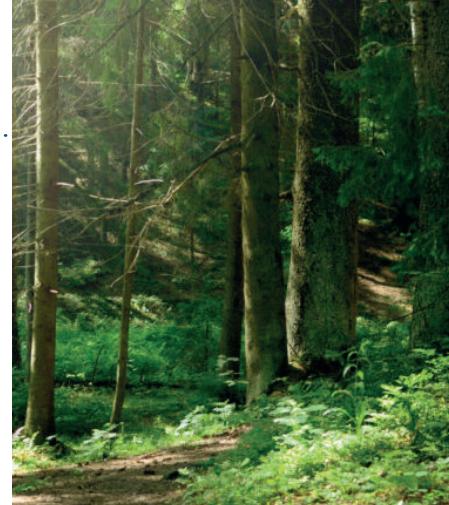
# Actualité municipale

Animés par la volonté d'être dans une approche constructive, nous avons dans un premier temps cherché à recenser les pratiques, en particulier via comptages et questionnaires. C'est ainsi qu'il est notamment apparu que cet espace attire autant de personnes résidant sur le territoire de la CCVOO que de Caen La Mer, et que bon nombre de promeneurs rencontrés le fréquentent depuis longtemps, signe que l'espace est apprécié.

Dans la continuité, nous avons entrepris de lister les associations utilisatrices du bois. Les chiffres sont éloquents : plus d'une quinzaine d'associations fréquentent le bois, drainant annuellement plus de 1 500 personnes dans cet espace... Dans un autre registre, plusieurs écoles ont l'habitude d'emmener des classes dans le bois, ce qui permet aux jeunes générations de découvrir les joies de cette proximité à la nature. Dans la continuité, nous avons cherché à mesurer l'importance du bois pour le public, et les résultats ont dépassé nos attentes : le public était dans sa très grande majorité (près de 90 % !) prêt à participer à un financement participatif dans le but de contribuer à maintenir l'espace ouvert, et également prêt à signer un manifeste pour défendre cette position.

Nous avons ensuite sollicité les élus (maires, présidents des communautés de communes Caen La Mer et CCVOO, député, et élus départementaux) pour leur faire part de ces constats sans ambiguïté, et avons essayé d'identifier les contraintes, les éventuels points de blocage, mais également les opportunités afin de construire une solution permettant de maintenir le bois ouvert. Au travers des échanges que nous avons pu avoir, il nous a semblé que les élus reconnaissent sans difficulté l'intérêt de cet espace, mais comme nous le redoutions, les contraintes budgétaires importantes auxquels ils font face réduisent significativement leurs moyens d'actions. En effet, outre l'investissement initial nécessaire pour acquérir le bois, il faut par la suite prévoir un budget annuel pour son entretien, les recettes potentielles étant en revanche très faibles voire inexistantes. De toute évidence, la situation est plus délicate à résoudre qu'il n'y paraît au premier abord.

A notre grande surprise, comme cela a été annoncé dans la presse début octobre, une piste sérieuse mais non encore officielle semble se construire autour du rachat du bois par un « acquéreur privé, amoureux de la nature »,



et qui souhaiterait « laisser le bois ouvert au public », l'entretien restant à prendre en charge par les collectivités. Nous nous réjouissons naturellement de cette avancée et espérons qu'elle se concrétise rapidement afin de pouvoir continuer à profiter de cet espace. Cela fait désormais deux mois que cette annonce a été faite, et elle n'a à ce jour pas été suivie par une annonce officielle, ce qui ne manque pas de susciter chaque jour un peu plus d'inquiétude de notre côté.

Toutefois, nous sommes conscients que ce genre d'achat nécessite du temps pour être réalisé. Il nous faut donc être patients, tout en restant vigilants et résolument actifs pour continuer à faire entendre notre message. Espérons que l'année 2026 voie le dénouement de ce projet qui nous tient à cœur !

De votre côté, n'hésitez pas à nous contacter pour toute question, remarque ou suggestion à ce sujet :  
Association Les amis de Jean Bosco  
[assoboisjb@ecomail.fr](mailto:assoboisjb@ecomail.fr)



## Commission communication

Nous continuons de vous informer au mieux sur l'actualité de notre commune via nos supports : **le journal annuel communal**, traçant les faits marquants de l'année écoulée, **le « p'tit journal de Baron »** distribué ponctuellement pour de l'information rapide et notre site internet.

Des **panneaux d'affichage** sont également disponibles dans la commune afin de rendre plus visibles et lisibles les informations.

Nous vous informons des différentes manifestations organisées dans la commune au travers de nombreux **flyers et affiches**.

N'oubliez pas de consulter le site internet de la commune :

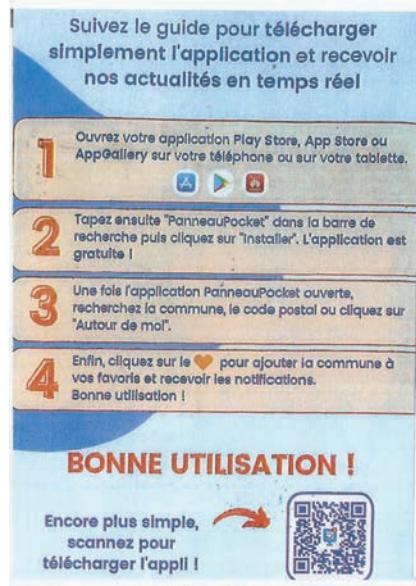
[www.baron-sur-odon.fr](http://www.baron-sur-odon.fr)

Longlet « Infos pratiques » du site de la commune vous permet d'accéder à des notes provenant d'organismes extérieurs qui peuvent impacter votre quotidien. Vous voulez recevoir l'actualité de la commune par mail ? Inscrivez-vous à la **newsletter sur le site** directement sur la page d'accueil. Nous comptons actuellement 84 abonnés.



La commission a mis en place un nouvel outil de communication auprès des habitants.

Il s'agit de l'application gratuite pour smartphone « PanneauPocket ».



## Commission urbanisme

### Autorisations d'urbanisme

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux envisagés en domaine privé sont conformes aux règles d'urbanisme (PLU). En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis (permis de construire, d'aménager...) ou une déclaration préalable de travaux.



Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, vous pouvez réaliser l'ensemble de ces démarches en ligne sur la plateforme « guichet unique » : <https://simau.geosphere.fr/guichet-unique>

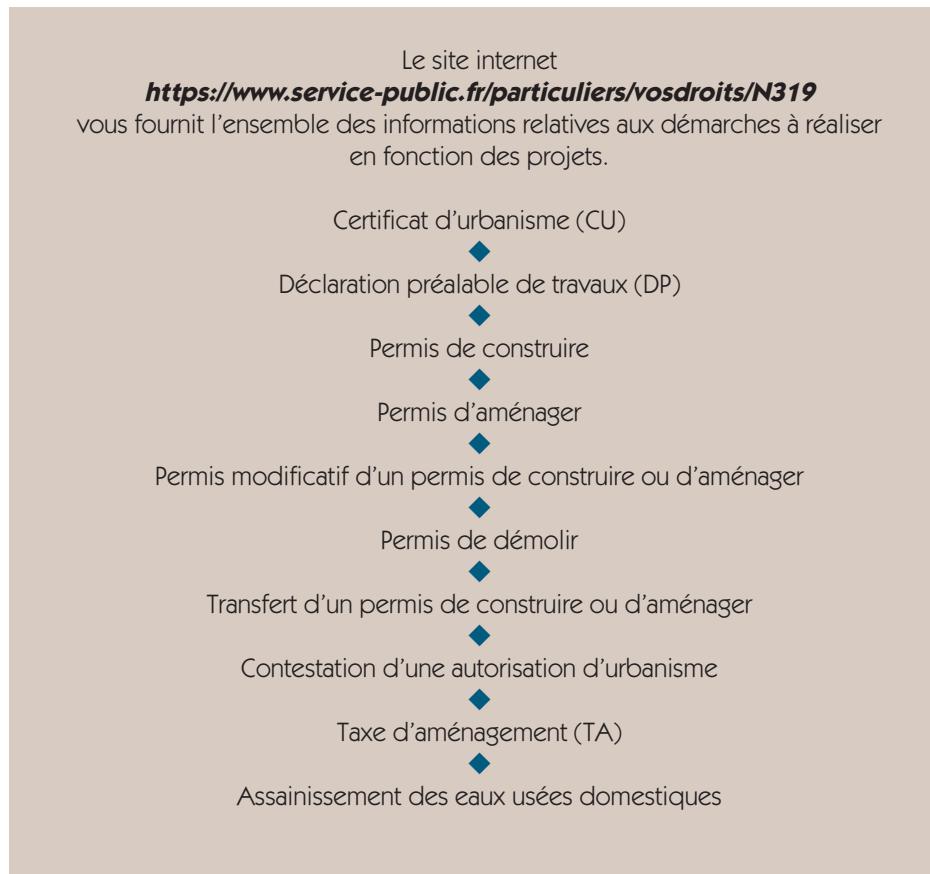


# Actualité municipale

Pour rappel, l'instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme est réalisée depuis plusieurs années par le **SIMAU** (Service d'instruction mutualisé des actes d'urbanisme) qui agit sur le territoire de 22 communes. C'est cet organisme qui vérifie le respect du Plan Local d'Urbanisme et des autres dispositions réglementaires par les projets qui lui sont soumis. A l'issue de l'instruction, il propose au maire des arrêtés motivés d'acceptation ou de refus des demandes.

Enfin, chaque autorisation d'urbanisme est assujettie d'une **taxe d'aménagement** perçue par le département et la commune (impôt local qui sert principalement à financer les équipements publics (réseaux, voiries) nécessaires aux futures constructions et aménagements). En outre, en application de l'article L1331-7 du Code de la santé publique, une Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (**PEFAC**) est collectée par la Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon (CCVOO) (cf. Article 21 du règlement du service assainissement).

Elle s'applique dans le cas des constructions neuves, du raccordement d'un bâtiment existant au réseau public d'assainissement, aux extensions d'un immeuble existant ou encore aux réaménagements d'une partie d'un immeuble existant.



## Commission bâtiment voirie

### Bibliothèque-ludothèque

Les travaux ont commencé en février dernier et ils sont en phase d'achèvement.

Le bâtiment sera composé de quatre espaces :

- un de 100 m<sup>2</sup> pour les collections, la lecture ou les jeux. Cette pièce pourra être divisée en deux par une cloison mobile en fonction des animations. Nous avons prévu dans une des parties un home cinéma pour permettre une projection de qualité des concerts ou des films,
- un de 16 m<sup>2</sup> pour accueillir la petite enfance,
- un de 16 m<sup>2</sup> pour les activités jeunesse, jeux vidéo ou jeux de société.

- un de 7 m<sup>2</sup> pour le coin tisannerie.

Au niveau du bâtiment, il reste à installer la pompe à chaleur, la cloison mobile et les panneaux photovoltaïques. Nous avons rencontré des difficultés tout au long du chantier avec l'entreprise de maçonnerie. L'entreprise n'a pas respecté le calendrier initial et a été contrainte de reprendre quelques travaux pour des erreurs de cotes ou de finitions. Actuellement, nous rencontrons des difficultés sur les aménagements extérieurs. Nous avons demandé à l'entreprise de reprendre les travaux de la terrasse et du parking car « le rendu » ne correspond pas à l'attendu du marché.

Les travaux ont été suivis par le Cabinet d'architectes Borey-Dubois BDA, des élus, en particulier par olivier Meyer et un non-élue, Patrick Olivier.



### Voirie

Cet été, les travaux de sécurisation ont été réalisés au niveau de la RD 214.

Le principal aménagement a concerné la création d'un giratoire urbain à l'entrée de bourg côté Fontaine-Etoupefour. Pour ces travaux, nous avons déplacé la statue de la Vierge sur le côté droit de la route.

Les autres aménagements se sont limités à des ouvrages plus légers afin de « casser la vitesse » sur les tronçons de ligne droite. Ils ont consisté à créer :

- deux écluses, une côté Gavrus et une côté Fontaine-Etoupefour,
- des rétrécissements de voies pour positionner des places de stationnement,
- des marquages au sol.



Les travaux ont été réalisés par l'Entreprise Jones et suivis par le Cabinet SA2E en tant que maître-d'œuvre.

Les aménagements sont achevés mais des reprises de marquages au sol seront à prévoir dès que les conditions météorologiques seront satisfaisantes.

Dans le cadre de ces travaux, le Département prévoit de refaire l'enrobé en 2026, du giratoire au chemin des Chapelains. D'autre part, le Département a attribué à la commune une subvention de 40 000 euros pour les travaux de sécurisation.

## Bibliothèque municipale

**2025 : une année riche pour la bibliothèque de Baron-sur-Odon !**



Le projet de la nouvelle bibliothèque-ludothèque prend forme, les premières fondations ont été posées en février 2025 pour une ouverture prévue en février 2026. Un projet pensé depuis 2021 qui sera concrétisé dès l'année 2026 avec de nombreuses animations, une amplitude horaire plus large ainsi qu'une ludothèque et de nombreux autres services.

La commune a recruté une salariée pour suivre ce nouveau projet : Fanny Borel. Cette année a aussi permis de préparer la nouvelle structure : choix du mobilier intérieur, achat de nouveaux livres et de nouveaux jeux, préparation de l'inauguration, etc...

Elle a également été riche en animations : des soirées «Un soir, un livre» qui ont permis de beaux échanges sur des thématiques différentes («Coups de cœur des lecteurs», «Sélection de la rentrée littéraire», « Cosy meurtre »), une soirée cinéma avec la projection du film « Un p'tit truc en plus », trois soirées concerts de la Philharmonie de Paris, un spectacle petite enfance « Babil' Opéra » en partenariat avec la CCVOO et deux séances de lecture pour les enfants.

Pour que la nouvelle bibliothèque fonctionne, nous sommes toujours à la recherche de bénévoles, n'hésitez pas à nous écrire à l'adresse mail suivante : [bibliotheque.baron@orange.fr](mailto:bibliotheque.baron@orange.fr).

Les missions seront variées : permanence d'accueil au public, participation aux animations, rangement des documents, animation de la ludothèque, etc...

Vous pouvez d'ores et déjà participer à une permanence au public avec les bénévoles actuelles ou la salariée, nous nous ferons un plaisir de vous présenter notre métier !

Fanny en profite pour remercier très chaleureusement les bénévoles de la bibliothèque pour leur implication et leur soutien tout au long de l'année.



## Echange des savoirs

L'échange des savoirs est un groupe de personnes qui se donne rendez-vous chaque semaine, le mardi de 14h à 16h30 salle du conseil. Pas d'inscription, c'est gratuit ! L'après-midi commence par un accueil café et friandises agrémenté des palabres des uns et des autres sur les événements de la semaine, telle une « revue de presse » ! Ensuite, chacun vaque à ses activités : jeux, bricolage, couture, tricot, au bon vouloir de chacun.

Chaque année, un projet est proposé. 2025 s'est orienté vers la participation à « Novembre bleu ». Les volontaires ont fabriqué des couvertures bleues en tissu exposées sur les grilles de l'école.

Le groupe participe aussi au marché de Noël de la commune. Cette année, les couturières ont préparé des sapins en tissu, objets décoratifs pour les fêtes de fin d'année.

Le projet 2026 estposé : de nouveau nous participerons à « November », lutte contre les cancers masculins au mois de Novembre.

**A bientôt de vous rencontrer pour participer à ce projet ou à nos activités !**

En attendant son ouverture, vous êtes les bienvenu.e.s dans la bibliothèque actuelle, qui est toujours en activité, n'hésitez pas à venir emprunter vos livres, échanger avec l'équipe, vous inscrire à la Boîte Numérique (service proposé par le département pour bénéficier de films, musiques, formations, etc.) ou vous tenir informés sur la nouvelle bibliothèque.

Les horaires de la bibliothèque actuelle restent les suivants jusqu'à l'ouverture de la nouvelle bibliothèque :

Lundi : 16h30-18h30  
Mercredi : 10h-12h et 14h-16h  
Vendredi : 16h30-18h30  
Samedi : 10h-12h

N'hésitez pas à télécharger l'application PanneauxPocket qui vous permet de recevoir les actualités de la mairie dont celles de la bibliothèque.

Au plaisir de vous retrouver !

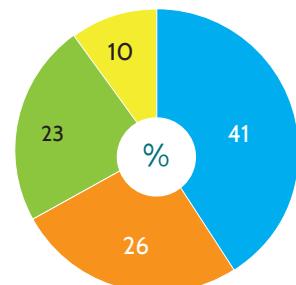
L'équipe de la bibliothèque



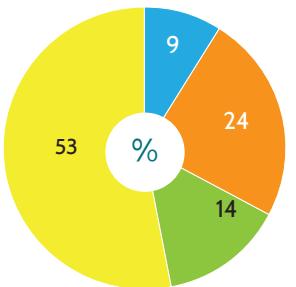
## Budget 2025

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

<b>DEPENSES : 1 576 616 €</b>
CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL : entretien bâtiments, repas cantine, eau, électricité, combustibles, fournitures administratives et scolaires...
CHARGES DE PERSONNEL
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE : piscine, éclairage public, CCAS, subventions aux associations...
VIREMENT À LA SECTION D'INVESTISSEMENT

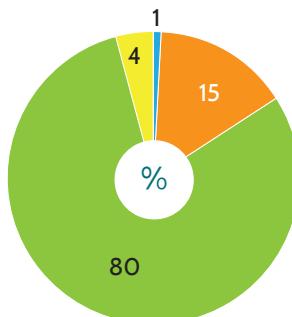


<b>RECETTES : 1 576 616 €</b>
PRODUITS DE SERVICES : repas cantine, revenus de locations (logements, salle)
IMPÔTS ET TAXES
CONTRIBUTIONS DES ORGANISMES
EXCÉDENT 2024



### SECTION D'INVESTISSEMENT

<b>DEPENSES : 1 315 429€</b>
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES : études...
IMMOBILISATIONS CORPORELLES : matériel, mobilier...
IMMOBILISATIONS EN COURS : travaux
REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS



<b>RECETTES : 1 315 429€</b>
SUBVENTIONS, TAXE D'AMÉNAGEMENT, FCTVA
OPÉRATIONS D'ORDRE
VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
EXCÉDENT 2024

### FINANCES : Résultat de l'année 2024

#### Section de fonctionnement :

Dépenses réalisées : 672 334 €

Recettes : 920 973 €

soit un résultat d'exercice de 248 639 €

#### Section d'investissement :

Dépenses : 104 358 €

Recettes : 101 687 €

soit un résultat d'exercice de - 2 671 €

Les principales recettes de fonctionnement sont les impôts et taxes, les dotations (contributions de divers organismes) et les revenus des locations (salle polyvalente, loyers).

L'excédent de fonctionnement de l'année contribue à alimenter les recettes d'investissement des années futures.

Les principales recettes d'investissement sont l'excédent de fonctionnement des années précédentes, les éventuelles subventions, la récupération de la TVA (FCTVA) et la taxe d'aménagement.

### Zoom sur les dépenses liées au personnel communal

Le personnel communal est un rouage essentiel dans le fonctionnement du service public.

A ce jour, la commune emploie 13 personnes dont 2 à temps complet et un apprenti au service technique. Nous avons également accueilli une apprentie à l'école de janvier à juin, en raison de l'effectif important en classe de petite section de maternelle.

La masse salariale représente 33 012 € comprenant les salaires, les cotisations, la participation à la mutuelle et au comité d'oeuvres sociales.



# Coopération intercommunale

## Communauté de communes

### Vallées de l'Orne et de l'Odon



La CCVOO est créée depuis le 1er janvier 2017 en rassemblant 23 communes.

Aujourd'hui, elle regroupe 22 communes depuis la fusion de Saint-Martin de Fontenay et de May sur Orne pour devenir Saint-Martin de May au 1<sup>er</sup> janvier 2025, sur un territoire de 131 km<sup>2</sup>.

Encadrée par deux infrastructures routières majeures (A84 et N158), aux portes de l'agglomération caennaise, le territoire a connu un développement important depuis 30 ans. Il se structure autour de deux gros bourgs bien équipés, comme Evrecy à l'ouest de la communauté de communes ou Saint-Martin-de-May à l'est.

M Hubert PICARD exerce la responsabilité de président de la communauté de communes, il est épaulé par 9 Vice-présidents en charge des différentes compétences dont la communauté de communes a la responsabilité.

Au dernier recensement, on comptait 26 436 habitants sur notre territoire et 3 587 emplois dans les différentes entreprises présentes : commerces et services.

La mise en place d'un pacte financier et fiscal en début de mandat a permis de trouver les financements nécessaires au fonctionnement de la communauté de communes et aux projets d'investissement jusqu'en 2026. Ce pacte a été adopté, sans toutefois faire l'unanimité des communes, notamment sur les ressources.

Pour le budget 2026 débattu en décembre 2025, il sera proposé de redéfinir les montants des ressources nécessaires pour la prise en charge des augmentations des dépenses dues à la compétence petite enfance. En effet, cette année le coût de ces prestations sont en forte hausse.

Ce nouveau budget permettra en conséquence de porter les dossiers prévus en début de mandat mais aussi d'en voir naître des nouveaux.

#### Les dossiers en cours

Dans le cadre de la compétence « Mobilité », le projet de piste cyclable entre Bougy et Evrecy a enfin vu le jour et elle sera ouverte dans les premiers mois de 2026. Le partenariat avec la société « Blablacar-Daily » permet aux volontaires de trouver des « covoitureurs » afin de réduire l'impact de leurs déplacements.

D'autres actions, comme l'aide au permis de conduire et la location de vélo-moteurs pour des publics en difficultés financières, ont été reconduites pour l'année 2026. Enfin, à partir de cette année, il sera proposé la location, longue durée, de vélos électriques aux habitants de la communauté de communes.

Le nouveau siège de la communauté de communes est très fonctionnel, il regroupe tous les services depuis le début

de l'année 2025. Les agents intercommunaux vous y accueillent du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 14h00 à 17h30.

La construction du pôle culturel à Évreccy, le MOOD, a commencé en cette fin d'année, la pose de la première pierre a eu lieu symboliquement le 16 décembre dernier.

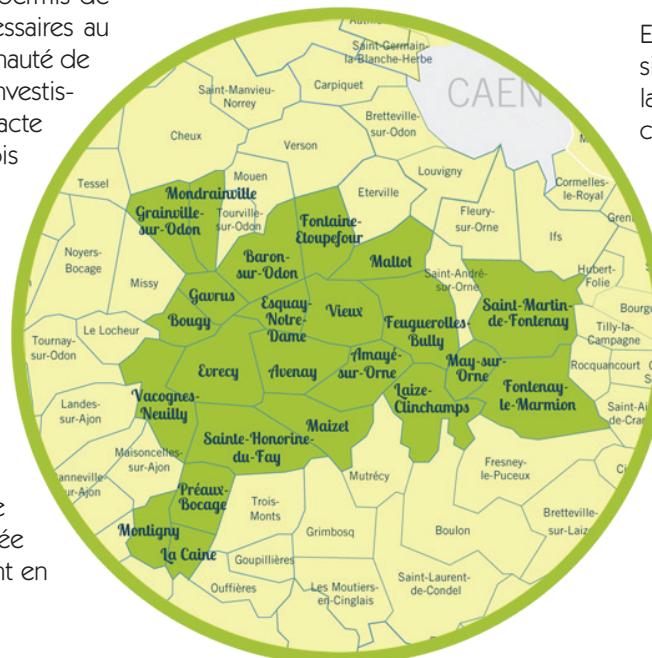
Le projet mutualisé entre la commune de St Martin de May et la CCVOO permettra l'accueil des activités pour la jeunesse et pour les familles du secteur est ; les travaux débuteront en 2026.

Après la réalisation d'études pour l'amélioration de l'environnement sur notre territoire dans le cadre de la compétence Gémapi, des plans pluriannuels de travaux sont prévus pour la réhabilitation des cours d'eau, des mares ou la replantation de haies bocagères. Les premières réalisations ont démarré depuis 2024 et se poursuivront en 2026.

Afin de mieux connaître la qualité des réseaux d'assainissement, un diagnostic a été engagé pour élaborer un schéma directeur d'assainissement. En parallèle, pour une question de coordination et de mutualisation, les communes pourront avoir également la connaissance de leurs réseaux d'eaux pluviales. Ces études étaient nécessaires pour la maîtrise d'un réseau très complexe et dispersé. Ces données faciliteront l'obtention de subventions, si des travaux s'avéraient indispensables.

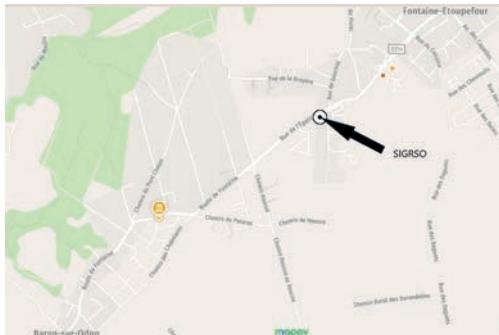
Enfin, une nouvelle compétence « transition énergétique et énergies renouvelables » a été prise par la CCVOO. Cette compétence permettra la participation de la Communauté de Communes dans des sociétés produisant des énergies renouvelables, telle la future usine de méthanisation près du site de compostage de la cote 112 ou dans des sociétés de production d'énergie solaire permettant de proposer une autoconsommation collective.

Philippe Landrein  
Délégué Communautaire



# Coopération intercommunale

## Le SIGRSO



Dans ce bâtiment, situé à Fontaine Etoupefour, une équipe de 8 personnes prépare environ 1400 repas chaque jour scolaire et les livre dans les restaurants scolaires des 12 communes adhérentes du syndicat.



L'objectif du SIGRSO est d'assurer une restauration de qualité, sous forme de cuisine traditionnelle, permettant l'équilibre alimentaire et l'éveil du goût chez les jeunes enfants.

Le SIGRSO est administré par des élus. Pour Baron : L. Bourdellès et I. Millan



Epluchage des légumes



Préparation des plats

Les plats sont cuisinés au sein du SIGRSO, à partir de produits frais : viandes, légumes de saison généralement produits localement et si possible bio.



Mise en container et livraison : les plats préparés sont mis en containers chauds ou froids pour être livrés dans les restaurants scolaires des communes



# Coopération intercommunale

Le SIGRSO est subventionné par FranceAgriMer dans le cadre du programme européen « Fruits et légumes à l'école » et « Lait et produits laitiers à l'école ».



Les produits doivent être proposés nature, sans sauce ni sucre.

Le montant de l'aide est forfaitaire et dépend du différentiel estimé entre les produits SIQO (BIO, AOP, AOC, IGP, STG ou Label Rouge) et les produits sans label servis.

Cuisine centrale & restauration scolaire

14790 Fontaine - Etoupefour

Tél : 02 31 26 83 95

*"La cuisine où tous les goûts sont permis!"*



Présidente :

S.Heyvang (Fontaine Etoupefour)

Vice présidentes :

I. Millan (Baron sur Odon)

et N. Poutrel (Laize-Clinchamps)

Les menus peuvent être adaptés pour les enfants allergiques sous réserve d'obtention d'un PAI (Projet d'Accompagnement Individualisé) signé.

Le SIGRSO accepte de prendre en compte les régimes « sans porc » et « sans viande ». Le plat principal et, éventuellement, l'entrée et/ou le dessert, sont remplacés par des plats de substitution (œufs, poisson, légumineuses...) dans la mesure du possible.

Quelques uns de nos fournisseurs :

Viande

- Les Eleveurs de la Charentonne (Manche)
- La ferme Gosselin (Manche).

Pain :

- Boulangerie de Fontaine Etoupefour.

Fruits /légumes :

- Crête de Fontenay (Fontenay-le-Marmion).
- M. Vermès, agriculteur à Baron sur Odon.

Produits laitiers :

- Fermes à St Jean des Baisants (14), à Douville en Auge (14), au Petit Celland (50) et au Muris (50).

Légumineuses et huile BIO :

- Earl de la Vayande (Amayé sur Orne)
- Le Cœur des Champs à Epinay sur Odon



## Déchetterie

HORAIRES	
ÉTÉ 15 mars au 14 octobre	HIVER 15 octobre au 14 mars
Lundi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Lundi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Mardi > fermée	Mardi > fermée
Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Jeudi de 14 h à 18 h	Jeudi de 14 h à 17 h
Vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h
Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h	Samedi de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h





# Vie pratique



## Tarifs des concessions funéraires

Concession trentenaire en terre (pour 2 personnes) : 210 euros  
Personne supplémentaire (limitée à 2) : 105 euros

Renouvellement de concession pour 30 ans (pour 2 personnes) : 210 euros  
Personne supplémentaire (limitée à 2) : 105 euros

Columbarium (30 ans) : 870 euros  
Renouvellement columbarium (30 ans) : 410 euros



## Téléassistance

Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance permettant de rester autonome chez vous et en toute sécurité. Ce service est proposé à tous les Calvadois pour un montant actuel d'environ 10 euros par mois

Comment s'abonner ?

Il suffit de remplir le formulaire disponible sur [calvados.fr](http://calvados.fr) ou [teleassistance-calvados.fr](http://teleassistance-calvados.fr) ou bien de contacter VITARIS soit au 02 31 99 04 62, soit par mail : [teleassistance.calvados@vitaris.fr](mailto:teleassistance.calvados@vitaris.fr). La résiliation, quel que soit le motif, est possible à tout moment, sans frais. Le mois entamé est dû intégralement. La facture s'opère trimestriellement. En cas de difficulté ou de demande de renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec le CCAS via la mairie de Baron sur Odon



## ADMR (Aide à domicile en milieu rural)

L'ADMR est un service d'aide à la personne : garde d'enfants, aide à la toilette, aide au ménage, etc....

L'ADMR, c'est aussi un service de livraison de repas qui prend en compte tous les régimes et allergies dans la conception de ses menus.

L'ADMR a mis en place des conférences et rendez-vous théâtraux sur la Bienveillance ayant pour thème la perte d'autonomie abordé avec humour.

Le concept de l'ADMR :

*<< Un simple appel suffit , nous nous occupons du reste ! >>*

Pour tout renseignement, contacter la Maison des associations : Rue de la Cabottière - 14210 ÉVRECY tél. 02.31.08.09.62 fax. 02.31.73.21.59 [evrecy@fede14.admr.org](mailto:evrecy@fede14.admr.org) ou la bénévole «responsable village» Chantal LOPEZ, joignable en mairie.



## Eglise

### Église Notre-Dame de la Nativité

Notre église date du 13<sup>ème</sup> siècle, elle est classée comme bâtiment historique en particulier sa partie romane. Elle a été partiellement détruite lors de la bataille de la Cote 112 en juillet 1944 et a bénéficié ensuite d'une importante restauration pour retrouver le bâtiment actuel.

Notre église dépend des paroisses de Sainte-Monique de l'Odon de Verson et de Saint Gerbold des deux Vallées d'Evrecy, soit 27 communes. Depuis le départ du Père Fro mage, c'est le Père Florent Acotchou, résidant à Evrecy, qui anime la vie paroissiale.

Le Père Acotchou assurera uniquement les messes de mariage dans notre église du fait de l'agrandissement de la paroisse.

Par ailleurs, l'église de Baron-sur-Odon est entretenue régulièrement par trois bénévoles, Mesdames Monique Lacombe, Fanny Carraby et Dominique Wagner. Elles assurent une permanence chaque premier samedi du mois de 9 h à 12 h pour permettre aux baronnais de découvrir l'église ou s'y recueillir. La commune remercie vivement ces bénévoles pour leur engagement et leur disponibilité afin d'offrir un lieu toujours bien entretenu et accueillant.



**Dates des prochaines élections municipales :**  
**15 et 22 mars 2026**



## CHANGEMENT DE MODE DE SCRUTIN

AUX PROCHAINES ÉLECTIONS  
MUNICIPALES DE MARS 2026

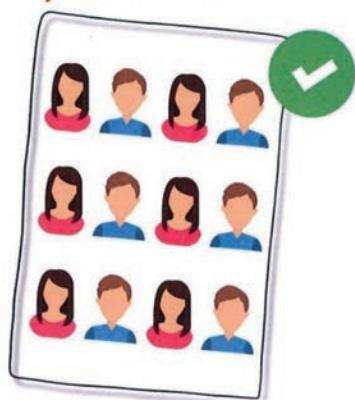
Date  
limite  
des  
inscriptions  
sur les listes  
électorales

6 février  
2026

→ Une loi votée en avril 2025 a modifié le mode d'élection du conseil municipal de la commune.

### Qu'est-ce qui va changer pour nous, candidats ?

Les candidats devront déposer une liste paritaire et respecter une alternance homme / femme, ou inversement.



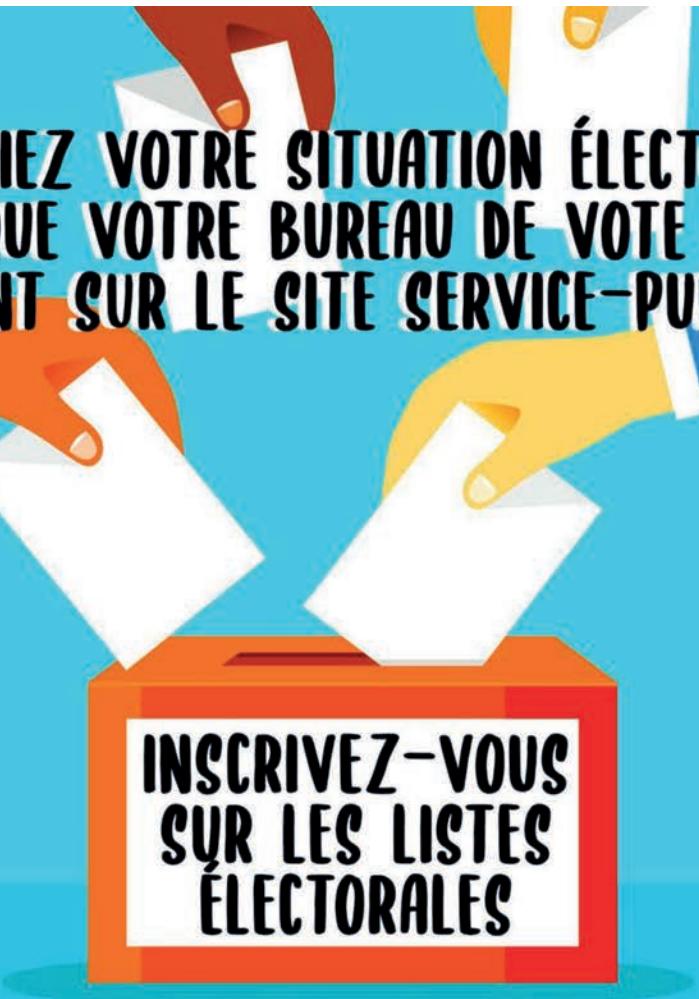
### Qu'est-ce qui va changer pour nous, électeurs ?

Les électeurs ne pourront plus utiliser le panachage, c'est-à-dire rayer certains candidats ou les remplacer par d'autres.

#### ATTENTION

Chaque bulletin de vote barré ou modifié sera déclaré comme NUL.





**VÉRIFIEZ VOTRE SITUATION ÉLECTORALE  
AINSI QUE VOTRE BUREAU DE VOTE À TOUT  
MOMENT SUR LE SITE SERVICE-PUBLIC.FR**

**INSCRIVEZ-VOUS  
SUR LES LISTES  
ÉLECTORALES**

**POUR VOTER, IL EST INDISPENSABLE D'ÊTRE INSCRIT  
SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

**INSCRIVEZ-VOUS JUSQU'AU 6 FÉVRIER 2026**  
(IL FAUDRA PRÉVOIR UN JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ ET UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE)

- EN MAIRIE
- PAR INTERNET SUR SERVICE-PUBLIC.FR
- PAR COURRIER (FORMULAIRE CERFA N°12669\*02)

OU FLASHEZ  
CE QR CODE



**ÉLECTIONS MUNICIPALES  
15 ET 22 MARS 2026**

## Démarches administratives

Pièces demandées	Où s'adresser	Pièces à joindre
Extrait ou copie intégrale d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès)	Mairie du lieu de naissance, mariage, décès	Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse. Attester de votre identité (copie carte d'identité ou filiation) ou saisie de la demande sur <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a>
Carte nationale d'identité et passeport biométrique	Toute mairie équipée pour la délivrance de passeport biométrique : Evrecy, Verson, Caen (sur rendez-vous uniquement)  Attention : la mairie de Baron n'est pas équipée	Voir avec la mairie lors de la prise de rendez-vous
Autorisation de sortie du territoire		Cerfa n°15646*01 à imprimer et à signer par un parent + photocopie de la carte d'identité du parent signataire
Recensement militaire <b>Obligatoire pour les jeunes de 16 ans</b> Présentation dans les 3 mois qui suivent le 16 <sup>ème</sup> anniversaire	Mairie du lieu de domicile	- Livret de famille - Carte nationale d'identité - justificatif de domicile
Décès	Mairie du lieu de décès	- Carte nationale d'identité - Livret de famille - Certificat de décès
Mariage	Mairie du lieu de mariage Se présenter 3 mois minimum avant la date prévue	- Copie intégrale d'acte de naissance de chacun des futurs époux - Attestation de domicile, carte d'identité, livret de famille
Pacs (Pacte civil de solidarité)	- Notaire - Mairie de la commune de domicile	Dossier à télécharger sur <a href="http://www.service-public.fr">www.service-public.fr</a> Sur rendez-vous pour dépôt du dossier complet puis délai de 15 jours pour signature. Présence des 2 partenaires obligatoire
Extrait de casier judiciaire	Envoyer une demande écrite à : Casier judiciaire national 44317 Nantes cedex 3	Demande en ligne possible sur <a href="http://www.cjn.justice.gouv.fr">www.cjn.justice.gouv.fr</a>
Inscription sur la liste électorale	Toute l'année en Mairie ou en ligne	- Carte nationale d'identité - Justificatif de domicile
Changement de nom ou de prénom	Mairie de naissance ou du domicile	Voir avec la Mairie (prévoir un délai de réflexion d'un mois)

<b>Tarifs au 1<sup>er</sup> janvier 2026 location salle polyvalente</b>	<b>Commune</b>	<b>Hors commune</b>
Un jour (de 8 h à 8 h)	166 euros	332 euros
Week-end (2 jours) ou 2 jours consécutifs	219 euros	438 euros
1 jour supplémentaire	101 euros	202 euros
Week-end (2 jours) + vendredi à partir de 18 h	274 euros	548 euros
Caution		1000 euros
Contribution déchets ménagers (limité à 3 sacs de 100 litres)		Forfait de 20 euros
Charges calculées sur la base de la consommation Électricité Gaz	0,60 euro 0,80 euro	
Frais de nettoyage de la salle	160 euros	
Location vaisselle (le couvert complet) par couvert	1,50 euro	
Location de couvert (fourchette/couteau/cuillères) par ensemble	0,75 euro	
Location par verre	0,25 euro	
Frais de nettoyage vaisselle	160 euros	
Casse		Au tarif de remplacement

## Location salle polyvalente pour les associations de Baron-sur-Odon

Lundi - mardi - mercredi - jeudi - vendredi	gratuit
Location le vendredi et/ou le week-end (jusqu'à 3 locations)	gratuit
Caution	100 euros
Contribution déchets ménagers (limité à 3 sacs de 100 litres)	Forfait de 15 euros
Charges calculées sur la base de la consommation Électricité Gaz	0,60 euro 0,80 euro
Frais de nettoyage de la salle	160 euros
Frais de nettoyage de la vaisselle	160 euros
Casse	Au tarif de remplacement

# Vie pratique

## Mémo numéros des services près de chez vous

Communauté de Communes Evrecy-Orne-Odon	02 31 73 11 98
Infirmières Fontaine-Etoupefour	02 31 26 79 74
Médecins Fontaine-Etoupefour	
BILLARD Valérie	02 31 26 80 81
DESFLASHES Eric	02 31 26 24 28
MARQUET Hugues	02 31 26 05 10
PORTIER Duncan	02 31 26 85 44
TAVARES Anne-Lise	02 31 26 75 76
TANQUEREL Caroline	02 31 26 75 76
La Poste d'Evrecy du mardi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h et le samedi de 9 h à 12 h	3631
Point info 14 Evrecy à la mairie d'Evrecy lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 mercredi de 9h à 12h	02 31 79 96 93
Caisse Primaire d'Assurances Maladie (CPAM) Dépot de courriers (boîte à la CCVOO)	02 31 29 33 31
Assistance sociale - circonscription d'action sociale du Pré-bocage - 18 rue Henri Chéron - Evrecy	02 31 08 32 70
Relai des assistants maternels (RAM) «Les Frimousses d'Orne-Odon» à Maltot	02 31 57 52 54
Conciliateur de justice - Jean HUREAU Réception sur rdv les 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mercredi du mois jean.hureau@conciliateurdejustice.fr	02 31 29 33 33 Mairie Evrecy
SIAD (Soins Infirmiers A Domicile)	02 31 80 47 21
ADMR (Association d'aide à Domicile en Milieu Rural) rue de la Cabottière - Evrecy Correspondante commune de Baron-sur-Odon	02 31 08 09 62 02 31 26 83 91
CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement) 2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> lundi de chaque mois de 14 h 30 à 16 h 30 à la mairie d'Evrecy	02 31 15 59 60
Mission locale - permanence d'accueil pour les jeunes Evrecy - mairie	02 31 15 31 95
MDPH (Maison départementale des personnes handicapées) - antenne d'Evrecy - 18, rue Henri Chéron Lundi et mercredi	02 31 08 32 81

## NUMÉROS D'URGENCES

Appel d'urgence 112  
Samu 15  
Pompiers 18  
Police secours 17  
Gendarmerie d'Evrecy  
02 31 08 35 53  
SOS médecin 0 810 33 24 24  
Enfance maltraitée 119  
Accueil sans-abri 115  
Centre anti-poison de  
Rennes 02 99 59 22 22

## DEFIBRILLATEUR

La commune dispose  
d'un appareil d'assistance  
cardiaque (défibrillateur)  
placé en extérieur à côté  
de l'entrée principale  
de la mairie.

Il s'agit d'un équipement  
d'analyse de l'activité  
électrique du myocarde  
permettant de déceler  
une fibrillation ventriculaire  
d'une personne victime  
d'un arrêt circulatoire,  
ou certaines tachycardies  
ventriculaires.

L'appareil est placé  
dans une armoire de pro-  
tection complétée  
par une alerte automatique  
des services d'urgence.



## Voisinage

Afin de maintenir un environnement agréable pour tous, nous rappelons que les travaux, pouvant occasionner des gênes pour le voisinage, doivent être « effectués selon l'arrêté municipal de 2015 relatif aux nuisances sonores »

**Du lundi au vendredi**  
de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30  
**Le samedi**  
de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00  
**Le dimanche**  
de 10h00 à 12h00.

Nous invitons également les baronnais à tenir dans un état de propreté constant les trottoirs et les caniveaux situés au droit de leur propriété, d'en assurer le désherbage et d'élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques.

## Nos amis les chevaux

Vous avez l'habitude de monter à cheval dans notre belle campagne. Mais attention lorsque vous empruntez les voies publiques et que votre monture laisse derrière elle des déjections.

Des crottins de chevaux laissés en agglomération, par des cavaliers en balade, peuvent être source de nuisance pour les riverains et ce ne sont pas les plaintes qui manquent à la mairie. Il convient de rappeler les règles de bonne conduite concernant la propreté des voies et des espaces publics. Les usagers de la voie publique sont tenus d'éviter toute cause de souillure.

Pour les chiens, il suffit d'emporter un sac avec soi pour résoudre le problème. Pour les chevaux, il est cependant aisément compréhensible que dans la pratique, il n'est pas commode de ramasser le crottin de son cheval pendant la balade. Nous ne pouvons que vous conseiller d'utiliser les chemins ruraux ou de venir ramasser le crottin après la promenade, en particulier sur les trottoirs.

## A l'attention des propriétaires de chien

Envoyé en préfecture le 25/08/2025  
Reçu en préfecture le 25/08/2025  
Publié le 25/08/2025  
ID : 014-211400429-20250825-ARRETE252025-AR

DEPARTEMENT DU CALVADOS  
COMMUNE DE BARON SUR ODON

### Arrêté n° 35/2025 interdisant la divagation des chiens

Le maire de la commune de Baron sur Odon

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2212-2,

Vu le code rural articles L211-19-1, L211-22, R211-3 et suivants

Vu l'article L 211-22 du code rural et de la pêche maritime,

Considérant qu'il y a lieu, dans l'intérêt de la sécurité publique et de la tranquillité, de réglementer la divagation des animaux sur la voie publique, et notamment celle des chiens,

### ARRETE :

**Article 1 :** tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, bois, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération c'est-à-dire relié physiquement à la personne qui en a la charge.

**Article 2 :** tout chien errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière.

**Article 3 :** les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

**Article 4 :** ampliation du présent arrêté sera notifié à :

- M. le commandant de gendarmerie
- Les services techniques de la ville

chargés, chacun en ce qui les concerne de son exécution.

Fait à Baron sur Odon, le 25 août 2025  
Le maire,  
Georges LAIGNEL

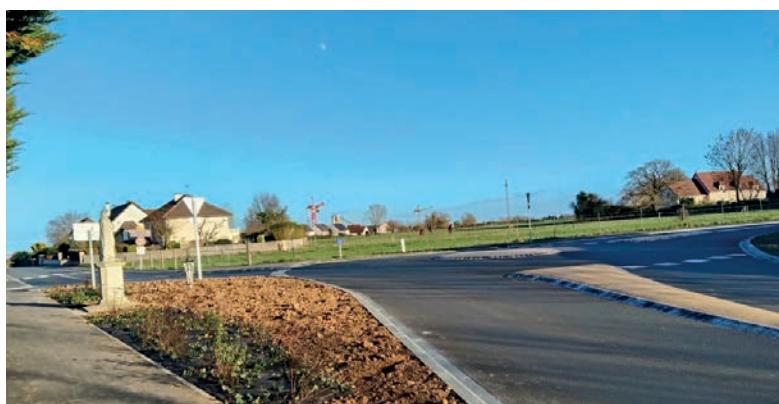


# Vie pratique

## RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE DANS LA COMMUNE, SUJET TOUJOURS D'ACTUALITÉ

Le code de la route s'applique sans distinction dès lors que nous sommes sur une route départementale, une voie communale ou un chemin. Nous avons constaté au niveau de la commune des comportements irresponsables de certains usagers pour tout ce qui concerne le respect de ce fameux code de la route. Des conducteurs prennent des sens interdits, roulent trop vite par rapport à la voie (par exemple : vitesse excessive dans les lotissements), ne respectent pas les panneaux de signalisation, etc...

**Ayons tous un comportement responsable !**



## Annuaire des Entreprises et



### Plomberie - chauffage

Chauffage, plomberie, sanitaire, RGE  
HOUEL Olivier : 7, rue de l'Église  
14210 Baron-sur-Odon  
02 31 08 01 05 - houel.ent@wanadoo.fr

### Plomberie - chauffage

ASD - 85 rue de l'Avenir - 14790 Verson  
Dépannage, entretien chaudières gaz, fuel  
et pompe à chaleur, installation, plomberie  
THOMANN Dominique  
20, chemin du Pataras  
14210 Baron-sur-Odon  
02 31 08 25 43 -asd14@free.fr

### Couverture, isolation

RPN SERVICES  
Ramonage, démoussage, nettoyage toitures  
et gouttières, placo-isolation  
QUENAULT Jean-Denis :  
10, impasse des Crêtes  
14210 Baron-sur-Odon  
06 43 01 62 37  
quenault.jeandenis@gmail.com

### Menuiserie

MENUISERIE LEGROS  
Bois et PVC, pose placo, fenêtre et cuisine  
LEGROS François :  
10, chemin Haussée - 14210 Baron-sur-Odon 07 79  
56 40 41 - francois-legros@wanadoo.fr

### Multiservices

MULTISERVICES ASSELIN  
Activités de services (hors plomberie et électricité)  
ASSELIN Alain  
12, chemin des Longues Rayes  
14210 Baron-sur-Odon  
06 13 15 52 73 - asseline.service@gmail.com

### Débouchage canalisation

NORMANDIE DEBOUCHAGE SERVICES  
Débouchage, inspection vidéo, canalisation  
CARRASCO Pierre - 06 38 28 23 76  
normandie.debouchage@orange.fr  
www.normandiedebouchage.com

### Métallerie, serrurerie, charpente métallique

SNM  
LE TIRANT Guillaume  
14210 Baron-sur-Odon  
02 31 34 43 07 - contact@snm14.fr  
www.snm14.fr

**PARCOURS DE CITOYENNETÉ**  
**3 étapes obligatoires**

- 1**  
L'enseignement de défense (classes de 3<sup>e</sup> et 1<sup>re</sup>)
- 2**  
Le recensement à 16 ans en mairie ou en ligne pour certaines communes ([www.service-public.fr](http://www.service-public.fr))
- 3**  
La Journée Défense et Citoyenneté ([www.mjdc.fr](http://www.mjdc.fr))

*La JDC est une étape clé, à ne pas manquer !*

Ce parcours est obligatoire pour passer :  
 vos examens (BAC, CAP, permis de conduire...) ;  
 vos concours (fonction publique, grandes écoles...).

  
MINISTÈRE DES ARMÉES  
  
Secrétariat général pour l'administration

**Bientôt 16 ans,  
pensez au  
recensement.**

Dès vos 16 ans,  
RDV auprès de votre Mairie  
muni d'une pièce d'identité et  
du livret de famille

ou consultez le site  
[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

Pour tout  
renseignement :  
Centre du service  
national et de  
la jeunesse de Caen  
(CSN)

09 70 84 51 51

## Savoir-Faire de Baron-sur-Odon

### Désinsectisation / Destruction

GUEPES OUT - Destruction guêpes et frelons, désinsectisation, dératisation, récupération essaim d'abeilles, agréé certibioicide  
 DUVAL Johann - 19 C, route de Fontaine 14210 Baron sur Odon  
 07 81 29 20 16 guepes.out14@gmail.com  
 guepesout.com

### Récupération

CAEN METAL RECYCLAGE  
 324, rue de Bellevue - 14650 Carpiquet  
 Achat fers et métaux  
 LEMENAND Nicolas - 2, impasse du Parc  
 14210 Baron-sur-Odon - 02 31 30 68 10 caenmetalrecyclage@orange.fr  
 caenmetalrecyclage.com

### Peinture

JCL DECORATION  
 Peinture, enduits décoratifs, parquets  
 LECLERC Jean-Claude - 4, chemin Haussée  
 14210 Baron-sur-Odon  
 02 31 30 79 20 / 06 61 88 34 81  
 jcl.decorations@gmail.com

### Télévision – Electroménager

CHERON FILS  
 84,rue Eugène Boudin - 14000 Caen  
 Vente, dépannage, installation des appareils à domicile, pose et dépannage d'antenne, vidéo surveillance, déploiement Wifi, fibre et internet  
 CHERON Laurent - Chemin du Lot  
 14210 Baron-sur-Odon - 02 31 86 63 25  
 contact@cheronfils.fr  
 www.cheron-fils.fr

### Mécanique automobiles

Vendezvotrecampingcar.com  
 CAMPING CARS  
 3, Le Bon Repos  
 14210 Baron-sur-Odon - 06 59 10 00 57  
 vendezvotrecampingcar@gmail.com  
 www.vendezvotrecampingcar.com

### Mécanique motos

LEBEURIER MOTO  
 3, Le Bon Repos  
 14210 Baron-sur-Odon - 06 22 14 71 02  
 contact@lebeuriermoto.com  
 www.lebeuriermoto.com  
 Vente, entretien motos toutes marques

### Terrassement

ODON TP  
 Aménagement cours pour particuliers (pavé, bordure, enrobé, dallage, terrassement)  
 DONIOL Jérémy - 7, chemin Constantin James  
 14210 Baron-sur-Odon - 06 78 79 63 81  
 contact@odontp.fr  
 www.odontp.fr

### Rénovation habitat

HOME ET CONFORT  
 210, rue de l'Avenir - 14790 Verson  
 Peinture, fibre, papier peint, ravalement, nettoyage toiture, revêtement de sol  
 DELAUNAY Emilie  
 3, rue de la Basse-Franconie  
 14210 Baron-sur-Odon - 06 88 92 21 43  
 home3.confort@gmail.com

### Rénovation habitat

TRABELSI PEINTURE  
 Peinture, revêtement de sol et de mur, ravalement, nettoyage de façade  
 TRABELSI Rabie : 1, chemin des Frênes  
 14210 Baron-sur-Odon - 06 89 70 94 87  
 trabelsi.peinture@yahoo.com

### Plaquiste enduiseur

AVENIR ISOBAT  
 HERGAUX Tony : 1, chemin du long bois  
 14210 Baron-sur-Odon - 07 71 67 70 16  
 hergauxtony@hotmail.com

### Maçonnerie

Travaux de maçonnerie générale, construction ou rénovation  
 L.E Construction  
 Loris ETIENNE  
 Tél. 06.10.32.55.62  
 leconstruction@outlook.fr

### Assistante Maternelle

DANQUIGNY Rachel  
 14, chemin des Longues Rayes  
 14210 Baron-sur-Odon  
 02 50 28 07 62 / 06 33 92 06 80  
 danquigny14@sfr.fr

### Assistante Maternelle

DESMARCHELIER Gaëlle  
 6A Chemin des Saules  
 14210 Baron-sur-Odon  
 06 59 55 02 85  
 gaelle.hodee@laposte.net

### Maison d'Assistantes Maternelles

MAM A 2 MAINS - 6, chemin des Longs Bois  
 14210 Baron sur Odon - 09 63 68 45 62  
 mam.a2mains@gmail.com

### Auxiliaire de vie sociale

HUROT Carole  
 Aide à la personne, courses, préparation des repas, entretien du logement  
 1 B, de la Basse-Franconie  
 14210 Baron-sur-Odon - 06 32 29 02 96  
 avscarole@gmail.com

### Aromatologie et conseils

ETRE SOI  
 Solutions naturelles pour soulager douleurs et charges émotionnelles grâce aux huiles essentielles, massage et bienfaits des aimants, conseils en bijoux et accessoires magnétiques  
 GILLES Floriane - 47, route de Fontaine  
 14210 Baron-sur-Odon - 06 11 50 85 84  
 etresoi-flo@gmail.com  
 site internet : [www.bien-etresoi.fr](http://www.bien-etresoi.fr)

## Structure éducative

### Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique

AAJB – ITEP Vallée de l'Odon  
 Accueil de jeunes présentant des difficultés psychologiques dont l'expression perturbe gravement la socialisation et l'accès aux apprentissages  
 Directeur : CESSELIN Benoît  
 Château de Tourmauville - 12, chemin des Vilains - 14210 Baron-sur-Odon  
 02 31 71 26 10  
 itep.valleedelodon@aajb.asso.fr  
 www.aajb.fr

## Prestations de services

### Soutien scolaire

MATHPLUS - 24, rue de Bras - 14000 Caen  
 Cours maths, physique, stages vacances  
 MACE Christophe - chemin des Frênes  
 14210 Baron-sur-Odon  
 02 31 85 31 04 / 06 73 65 08 58  
 christophemace14@gmail.com  
 site internet : [mathpluscaen.com](http://mathpluscaen.com)

# Vie pratique

## Conseils aux entreprises

JFB conseils - Conseils aux entreprises et formations  
Lean Management  
BRUNET Jean-François  
56 route de Fontaine -14210 Baron-sur-Odon  
06 37 76 25 86  
jeanfrancois.brunet@outlook.fr

## Conseils aux entreprises

LUNEL Florentine  
Création de sites internet, applications et logiciels  
13, chemin des longues Rayes  
14210 Baron-sur-Odon  
07 83 17 81 21  
contact@florentinelunel.fr  
florentinelunel.fr

## Conseil, formation et coaching

LUGAN CONSULTING  
Management, développement personnel, système qualité  
LUGAN Franck - 4, chemin du Mont  
14210 Baron-sur-Odon - 06 82 55 61 40  
contact@luganconsulting.com  
www.luganconsulting.com

## Agence de communication

TOILE DE COM  
Création de supports de communication papiers et numériques (logo, plaquette, flyer, catalogue, site internet...)  
COSSON Fabrice - 16bis, route de Fontaine  
14210 Baron-sur-Odon  
02 31 25 66 46 / 06 14 41 37 66  
contact@toiledecom.fr  
www.toiledecom.fr

## Finances

RACHAT CONFORT  
210, rue de l'Avenir - 14790 Verson  
Regroupement de crédits à la consommation et de crédits immobiliers  
DELAUNAY Emilie  
3, rue de la Basse-Franconie  
14210 Baron-sur-Odon – 06 88 92 21 43  
rachatconfort@gmail.com

## Hébergement de sites web

VEUGEOS Arnaud  
Infogérance serveurs GNU/Linux  
29, chemin du Pont Chalan  
14210 Baron-sur-Odon - 02 61 53 66 19  
veugeos.info

## Courtier en énergie, électricité et gaz

MY TEAM ENERGY  
GAREAU Julie  
6, impasse de l'orée du bois  
14210 Baron-sur-Odon - 06 88 19 58 21  
contact@myteamenergie.com

## Infographie Publicité

ACTUALL COMMUNICATION  
Réalisation de supports publicitaires  
LE TIRANT Emilie  
Impasse des crêtes  
14210 Baron-sur-Odon - 06 29 58 62 89  
eletirant@actuallcommunication.com

## Finances

CAPFINANCES  
Conseils en retraite/défiscalisation/enrichissement/transmission  
FORTIER Pauline  
Route de Fontaine  
14210 Baron-sur-Odon – 07 50 92 30 85  
p.fortier-mandataire@capfinances.fr

## Arts créatifs - Artisanat

### Relieur

LES LIENS DE LA MEMOIRE  
Reliure traditionnelle, conservation des documents patrimoniaux  
LIEGARD Anne - 4, chemin des Petites Bruyères  
14210 Baron-sur-Odon  
06 26 46 55 98  
anne@les-liens-de-la-memoire.fr  
www.reliure-caen.fr

### Décoration - bijoux

LE SOUFFLE DES DRAGONS  
Bijoux elfiques avec pierres, bougies, baguettes magiques, décoration inspirée de la nature avec des pierres naturelles, bois, argile...  
Auteure d'un livre fantasy (sortie 2021)  
CREVIER Caroline  
2, chemin des Longues Rayes  
14210 Baron-sur-Odon - 07 71 78 08 78  
lescontesdelfellia@yahoo.com  
www.lesouffledesdragons.fr

### Décoration évènementielle et d'intérieur

COULEUR DE FETE & AMBIANCE D'INTERIEUR  
Décoration mariage, salle de réception, vitrine.  
Conseil et accompagnement, Home staging,  
relooking de mobilier et fauteuil  
LELONG Christine  
20 route de Fontaine  
14210 Baron-sur-Odon  
couleursdefete@gmail.com  
couleursdefete.fr

## Loisirs

### Club hippique

LES ECURIES DE L'ODON  
Cours d'équitation, stages, pensions  
NICOLAS Adeline - Hameau de Tourmauville  
1, chemin des Vilains - 14210 Baron-sur-Odon  
02 31 77 45 90 / 06 21 56 70 51  
ecuriesdelodon@wanadoo.fr  
www.ecuries-de-odon.com

### Coach bien-être sportif

BERENGERE BEATRIX  
Cours semi-collectifs, individuels, massages, moments de détente  
2A route de Fontaine - 14210 Baron-sur-Odon  
06 43 76 22 81  
bb.gymaccord@gmail.com  
www.gymaccord.com

## Hébergement / Gîte

LE CLOS DE BARON SUR ODON - GITE 4 ÉTOILES  
POTTIER-RAGOT stéphanie  
1 ter, route de Cheux  
14210 Baron-sur-Odon - 06 73 79 03 04  
leclosdebaronsurodon@gmail.com  
www.leclosdebaronsurodon.com

## Produits du terroir

### Agriculture – Maraîchage

FERME NOTRE-DAME  
Légumes : pommes de terre, oignons, céleris raves, carottes  
Céréales : blé, lin  
VERMES Thierry - 2, chemin des Murailles 14210 Baron-sur-Odon - 06 14 65 95 06  
thierryvermes@gmail.com

### Exploitation agricole

FERME DES PAUMIERS  
Elevage de volailles - Vente à la ferme  
POISSONNIER Julien  
2, chemin du Moulin Foulon  
14210 Baron-sur-Odon - 06 77 35 60 53  
jujupoiss@hotmail.fr

## Animation

### Chanteuse

DOR Hélène  
Chanteuse solo ou en groupe, répertoire large et varié pour des évènements publics ou privés  
06 10 03 64 46  
helene.chanteuse@gmail.com  
Instagram : Hélène DOR ou Scoop.PPPP  
Facebook : Hélène DOR - facebook.com/groupes-coop



## ATTB

Association du trail du bois de Baron

### Le Trail de l'Odon : 15<sup>e</sup> édition : une réussite sportive, populaire et solidaire

Le dimanche 5 octobre 2025 s'est déroulée, sur notre commune, la 15<sup>e</sup> édition du Trail de l'Odon. Une nouvelle fois, l'événement a rassemblé un large public de passionnés de course nature. Dès l'aube, les coureurs ont afflué vers le village départ, impatients d'arpenter les chemins, sous-bois et paysages emblématiques de notre territoire, sur des parcours exigeants et variés qui font la réputation de la course. Le Trail de l'Odon s'impose désormais comme un rendez-vous incontournable du calendrier régional.

#### Des courses pour tous

Le programme proposait cette année :

- **3 courses adultes :**
  - le Marath'Odon (44,5 km),
  - le 20 km,
  - le 10 km ;
- **2 courses jeunes** (benjamins et minimes).



Cette édition avait pour ambition de faire rayonner le trail au-delà du bassin caennais. Grâce à un important travail de communication porté par notre partenaire majeur **ASGARD**, les inscriptions ont rapidement atteint des niveaux records : **1 000 dossards adultes** attribués mi-septembre, complétés par une cinquantaine de jeunes.

#### Des performances remarquées

Les coureurs ont une nouvelle fois démontré un bel esprit sportif. Plusieurs chronos de référence ont été améliorés, et de nombreux participants ont salué la qualité du tracé, jugé à la fois **exigeant, équilibré et fidèle à l'esprit trail**.

#### Les nouveautés 2025

Plusieurs évolutions importantes ont marqué cette édition :

- **Labellisation "UTMB World Series" :**
  - le 20 km a permis d'obtenir l'UTMB Index 20K,
  - le Marath'Odon (porté à 44,5 km pour l'occasion) a permis d'obtenir l'Index 50K.

Ces index permettent aux participants de satisfaire aux prérequis d'expérience demandés par certaines courses.

- **Organisation des départs :**

Mise en place de deux sas sur le départ du 10 km pour améliorer la fluidité. L'expérience pourrait être étendue au 20 km dès 2026.

- **Restauration :**

Les coureurs pouvaient cette année pré-réserver leur repas (saucisse-frites) préparé par les bénévoles du jumelage allemand. Une extension du système de pré-réservation pour tous est envisagée pour 2026.

- **Visibilité des bénévoles :**

Une casquette aux couleurs de l'événement a été distribuée à l'ensemble des bénévoles.

- **Restauration des signaleurs isolés :**

Un portage de repas chaud a été assuré pour ceux positionnés sur des secteurs éloignés.



# Associations

## Une démarche écoresponsable toujours plus affirmée

Fidèle à ses valeurs, le Trail de l'Odon poursuit son engagement en faveur d'un événement plus respectueux de l'environnement.

Pour cette 15<sup>e</sup> édition :

- **sensibilisation** des coureurs via la charte du trailer écoresponsable,
- **suppression des gobelets jetables** au profit de solutions réutilisables,
- **signalétique réutilisable** et récupérée en fin d'épreuve,
- **tri sélectif sur le village,**
- **promotion du covoiturage,**
- **recours, autant que possible, à des fournisseurs locaux.**

Ces actions, saluées par les coureurs, témoignent d'une volonté toujours plus forte d'organiser un évènement responsable et durable.

## Le cas du Bois de Jean Bosco : un patrimoine à préserver

Le passage par le Bois de Jean Bosco, apprécié des coureurs du 20 km et du Marath'Odon pour son relief et son ambiance au bord de l'Odon, reste un moment marquant de la course.

Annoncée en décembre 2024, la mise en vente du bois questionne l'avenir de ce passage emblématique.

Pour l'édition 2025, la vente n'étant pas encore actée, l'AAJB, propriétaire actuel, a de nouveau accordé son autorisation. Nous les remercions chaleureusement. Nous remercions également l'association "Le Bois de Jean Bosco ouvert à tous", présente sur le village pour informer coureurs et public de sa démarche visant à « construire une solution pour que le bois reste accessible à tous, quel que soit l'acquéreur ».

458 personnes ont signé le manifeste en faveur du maintien d'un accès libre.

Le comité d'organisation suit ce dossier de près, soucieux de préserver, autant que possible, l'accès à ce lieu apprécié des habitants et des participants.

## Un trail solidaire : un don Movember pour le Centre Baclesse

Engagée dans une démarche solidaire, l'organisation a souhaité lier cette 15<sup>e</sup> édition au mouvement Movember, dédié à la santé masculine (action menée en partenariat avec la commune et différentes associations de Baron).

Grâce à la générosité des coureurs, 1524 euros de don ont été collectés et reversé au Centre François Baclesse, afin de soutenir la recherche contre les cancers masculins et l'accompagnement des patients.

## Un événement rendu possible grâce à un large soutien

Le Conseil d'Administration remercie chaleureusement :

- la commune de Baron-sur-Odon (soutien financier, logistique et matériel),
- la Communauté de communes Vallées de l'Orne et de l'Odon (soutien financier et matériel),
- les propriétaires terriens ayant autorisé le passage des courses,
- les partenaires et sponsors :

Carrefour Contact Verson, Asgard, Groupama Centre Manche, Score,

Brasserie de l'Odon, Atelier K, Lugan Consulting, Crédit Agricole Normandie, Campus, Goût & Qualité, Houel Plomberie, Maison Hays.

## Mobilisation exemplaire des bénévoles

Comme chaque année, l'événement doit beaucoup à l'engagement de ses nombreux bénévoles : accueil, balisage, signaliseurs, ravitaillements, ouvreurs VTT, serre-films VTT, installation du village, médecin, secouristes, quad, photographes, cuisiniers, barmans...

Leur disponibilité et leur bonne humeur ont été saluées par l'ensemble des coureurs.

## Un immense merci à eux : sans bénévoles, aucune édition ne serait possible.

La traditionnelle soirée des bénévoles s'est déroulée cette année le vendredi 17 octobre 2025, réunissant l'ensemble des volontaires et partenaires.

En marge de la course et soucieux de la sécurité, l'ATBB, en partenariat avec



<https://traildelodon.fr/>

<https://www.facebook.com/TrailOdon>

[contact@traildelodon.fr](mailto:contact@traildelodon.fr)

Photos : <https://www.flickr.com/photos/199260285@N04/albums>

Groupama Centre Manche, a également proposé le 15 mars 2025 trois sessions gratuites de formation « gestes qui sauvent », ouvertes aux bénévoles du trail et aux jeunes du CMJ. Une reconduction avec ouverture au public est envisagée pour 2026.

## À vos calendriers !

- Vendredi 16 janvier 2026 : Assemblée Générale, suivie de la galette.
- Dimanche 4 octobre 2026 : 16<sup>ème</sup> édition du Trail de l'Odon.

## Composition du bureau

Président : Olivier MEYER  
 Vice-présidente : Annick HERVIEU  
 Trésorier : Dominique BERNIER  
 Vice-trésorière : Françoise MEYER  
 Secrétaire : Laure FRANCOISE  
 Vice-secrétaire : Didier LARDILLIER



## Union nationale des combattants

Avenay, Baron/Odon, Bougy, Esquay ND, Evrecy, Gavrus, et Vacognes - Neuilly

Le 25 janvier 2025 : Assemblée Générale de notre association, renouvellement du bureau, suivie du verre de l'amitié autour de la galette des rois.

Le 13 avril 2025 : participation à l'Assemblée Générale de l'UNC Calvados, à Carpiquet, avec repas convivial



En mai 2025 : cérémonies communales le 8 mai en mémoire de la fin de la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, avec remise de l'insigne de porte-drapeau à Jean-Louis DEBEAUPTE, puis Fête de l'ascension à Evrecy

Le 15 juin 2025 : cérémonie en mémoire du bombardement meurtrier d'Evrecy de juin 1944



Le 25 oct 2025 : participation à la réunion d'automne des présidents de l'UNC du calvados, à Carpiquet

Le 11 nov 2025 : cérémonies dans nos communes en mémoire de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale

Participation aux cérémonies patriotiques à la Cote 112 en juin et en juillet

Président : Gilles OSMONT,  
 Vice-Président : Jean MAXE,  
 Secrétaire : Catherine GITZHOFFER  
 Trésorier : Didier MADELINE

**RECRUTEMENT :**  
**Vous avez fait votre service militaire ?**  
**Vous avez une fibre patriotique ?**  
**Devenez membre de l'UNC !!!**  
**Contactez nous.**

**L'UNC vous souhaite une très bonne année 2026 !!!**



# Associations



## Tennis Club Orne-Odon

Affilié à la Fédération Française de Tennis, le Tennis Club Orne-Odon a accueilli 170 adhérents en 2025.

Au coeur de son activité se trouve l'école de tennis avec 120 adhérents prenant des cours dont 60 % de jeunes. Quels que soient votre âge et votre niveau en tennis, le club saura vous proposer la formule pour vous permettre de s'amuser, d'apprendre ou de se perfectionner.

Nous proposons quatre approches de ce sport :

**L'école de tennis, le tennis loisir, la compétition et le sport santé.**

Nous avons cette année 2 moniteurs diplômés d'état et 2 éducateurs sportifs, l'école de tennis accueille enfants, adolescents et adultes dans les gymnases d'Evrecy, Fontaine-Etoupefour et Mouen. Des stages sont également organisés pendant les vacances scolaires.

**Le tennis loisir**, c'est la possibilité de s'inscrire au club pour accéder aux courts de tennis du club et pratiquer son sport. Les courts sont situés à **Evrecy** (béton poreux), **Baron sur Odon** (enrobé poreux), et **Fontaine-Etoupefour** (gazon artificiel). Sur Fontaine-Etoupefour, il est également possible de louer des courts à l'heure sans être adhérent ni même licencié via le site ou l'application **Ten'Up**.



**Être adhérent au club**, c'est aussi la possibilité de participer à des compétitions adaptées à son niveau :

Tournoi interne, tournoi open, TMC (Tournoi Multi-Chances, format réduit sur une seule journée), championnats par équipes jeunes et adultes, les Raquettes FFT (tournoi féminin par équipes avec limite de classement) ou championnats individuels.

**L'activité de tennis-santé** est destinée aux patients en affection de longue durée. Bien sûr, il ne s'agit pas de tennis à proprement parler (aucun niveau n'est requis) mais de pratiquer une activité sportive adaptée et sécurisée pour mieux accepter le traitement et réduire les risques de récidive.

En plus des participations de nos équipes aux différents championnats régionaux, la vie du club sera ponctuée par quelques événements majeurs :

- Une journée d'animations « Octobre-Rose » : randonnées le matin avec les Godillots Baronnais et tennis l'après-midi.

- Un loto ouvert à tous le 7 février 2026.

- Des tournois homologués au printemps 2026 : tournoi multi-chances (TMC) pour les jeunes et les adultes et tournois internes.



- La journée portes ouvertes du club à la mi-juin 2026 pour découvrir le tennis avant la saison suivante.

- Un tournoi open durant l'été.

- Une journée de découverte et d'inscription à l'école de tennis en même temps que les forums des associations (début septembre 2026) sur les terrains de Fontaine-Etoupefour.



### Bureau du TC20

Président :  
Christophe LEGRAND

Vice président :  
Patrice HEUDE

Trésorière :  
Alexandra BOYARD

Secrétaire :  
Grégory BLAIS

# Associations



## Les Godillots Baronnais



L'Association des Godillots Baronnais est une association à but non lucratif régie par la loi 1901. La saison 2025-2026 a démarré. Deux jeudis par mois ainsi qu'un dimanche, une randonnée est proposée, soit le matin, soit l'après-midi ou même à la journée en fonction de la saison. Dans la bonne humeur, chacun avance à son rythme....

Notre saison 2024-2025 : nous avons parcouru 550 kms tout au long de l'année et 50 kms pendant notre séjour dans les Alpes de Haute Provence, à LA BREOLE, panorama sur le Lac de Serre-Ponçon. Les randonnées ont emmené les Godillots Baronnais à Anctoville, Parfouru, Mondrainville, St Contest, Cheux, Evrechy, Rots, Le Mesnil de Louvigny, Vers sur Mer et Meuvaines, Banneville, Curcy sur Orne...

Les moments très appréciés de nos randonneurs : Le repas de Noël à « La Clé en Main » à Urville, le goûter de Noël, la Galette des Rois, le vin chaud, le repas traiteur à Cesny Bois Halbout, la sortie randonnée du dimanche 13 Avril à St Vaast la Hougue, l'escapade parisienne du 18 Mai, le repas barbecue à La Clé

en Main le 19 Juin. Lors du voyage dans les Alpes de Haute Provence du 30 Août au 6 Septembre 2025 au Village de vacances CAP France « Le Réchastel », nous avons découvert un village de montagne à l'entrée de la Vallée de l'Ubaye, les alpages, refuge des marmottes.

L'Assemblée Générale de l'Association « Les Godillots Baronnais » a eu lieu le Vendredi 3 octobre 2025.

Quelques projets devraient se concrétiser début 2026 : la galette des Rois le 11 Janvier, le vin chaud, une sortie rando le 26 Avril à Lyons la Forêt et le 21 Juin à Jullouville-Genêts, le barbecue le Jeudi 25 Juin...

En outre, les Godillots ont participé à « Novembre bleu », organisé par les Associations de BARON SUR ODON le Dimanche 16 Novembre 2025.

Composition du bureau 2025-2026 :

Président : Louis LAIGNEL

Vice-Président et Responsable des Randonnées : Christian DOUVILLE

Trésorière : Ginette PIBOIN

Secrétaire : Mireille MARIE

Membres : Jacqueline LAIGNEL, Jean-Yves PIBOIN, Alain CECIRE, Dominique CATHERINE, Didier MALET, Nicole GILLETTE, Raymond BELLANGER.

Pour tous renseignements

contacter :

**Louis LAIGNEL  
au 0627942226,  
ou Christian DOUVILLE  
au 0676672330**

## le Comité d'Animation



Le Comité d'Animation de Baron sur Odon (CABO), une équipe dynamique d'une douzaine de bénévoles, a organisé 2 soirées dansantes au cours de cette année : une soirée couscous qui a réuni 120 personnes et la soirée beaujolais avec 110 personnes.

Il a également proposé la fête de la musique et un concert au kiosque le 5 septembre dernier.

Le CABO est toujours investi dans les différentes manifestations communales : matinée écocitoyenne, Feux de la Saint Jean, Novembre bleu, fête de Noël.

Merci à tous les membres pour leur implication. Grâce à ces bonnes volontés, Baron est une commune qui bouge.

Le président, José LOPEZ

Trésorière : Isabelle Millan  
Secrétaire : Chantal Lopez

**Les membres du CABO  
vous souhaitent  
une belle année 2026**



# Associations

## APE

Association des parents d'élèves

### Pour qui?



### Avec qui?

Partenaire avec les enseignants et la mairie pour la vie de l'école



### Notre Bureau

PRÉSIDENTE : LORÉLAÏE SAUGER

VICE PRÉSIDENTE : ALINE LECHAFFETOIS

TRÉSORIÈRE : CÉLINE BUTRÉ

SECRÉTAIRE : AURÉLIE RENÉE

VICE SECRÉTAIRE : NATHALIE RENÉE

### Pour quoi?

Pour participer aux financements des projets pédagogiques pour l'école Maternelle et Élémentaire (sorties, intervenants extérieurs, achat de matériels,...)

## APE Baron sur Odon/Bougy



### Nous

L'Association des Parents d'Elèves  
Association à but non lucratif  
(type loi 1901)

### Mais c'est aussi vous

Les parents d'élèves et habitants de Baron sur Odon et Bougy qui souhaitent aider à la préparation, lors des manifestations ou en participant à nos actions

### Comment aider?

Préparation de crêpes/gâteaux vendus lors des manifestations, aide à la mise en place, ...



### Comment?

Au travers des manifestations telles que la kermesse, le carnaval, le marché de Noël, ... mais aussi d'actions comme la vente de bulbes chocolats, biscuits, calendriers, ... Chaque animation est conçue dans le but de récolter des fonds pour l'école.

### Nous contacter



apeecolebaronbougy@gmail.com



<https://www.facebook.com/apeecolebaronbougy>





## Comité de Jumelage du Val d'Odon/Gaukönigshofen

Le Comité de Jumelage du Val d'Odon-Gaukönigshofen est jumelé depuis 1998 avec une commune de Bavière, Gaukönigshofen. Chaque année, le Comité organise des rencontres franco-allemandes pour favoriser les échanges socio-culturels, comprendre une autre culture et tisser des liens d'amitié.

En 2025 nous avons vécu deux temps forts :

- le séjour en Allemagne des familles le week-end de l'Ascension
- le Markfest, promotion des produits normands le 21 septembre.

Le Comité de Jumelage du Val d'Odon-Gaukönigshofen a participé le week-end de l'Ascension au 28<sup>ème</sup> échange franco-allemand à Gaukönigshofen. Le groupe était composé de 51 personnes avec des élus représentant les 5 communes du jumelage : Eterville, Evrecy, Bougy, Gavrus et Baron sur Odon.



Nous avons vécu un séjour sous le signe de la jeunesse car 18 enfants ont participé à cette rencontre et 6 nouvelles familles.

Nous avions quitté nos amis Allemands le 8 juillet 2024 après une cérémonie très émouvante à la Cote 112 pour le 80<sup>ème</sup> anniversaire de la Bataille de Normandie en présence du Prince Edward. C'était la première fois qu'une délégation officielle allemande était invitée à côté de la délégation anglaise. Dans une période où les tensions internationales se multiplient, les dirigeants de nombreux pays devraient s'inspirer de l'esprit des jumelages.

Lors de notre séjour, les habitants de Gaukönigshofen ont fait un accueil triomphal aux 6 courageux cyclistes qui ont relié la Normandie à la Bavière après avoir parcouru 1200 km, dont Annick Hervieu et Dominique Bernier de Baron sur Odon.



Lors du séjour, nous avons visité la très belle ville de Nuremberg et le Musée situé sur le terrain des rassemblements du parti nazi. La visite de ce Musée devrait être obligatoire pour beaucoup de chefs d'État pour leur rappeler les horreurs de la guerre.

Mais durant ces 4 jours nous avons partagé des jolis moments de convivialité lors de :



- la Fête du vin dans un village médiéval,
- la Soirée officielle dans la Brasserie Kauzen, brasserie locale de 35 salariés ,
- des repas partagés,
- des « Jeux sans frontière » intergénérationnels, culturels, sportifs et ludiques. Ces jeux furent un beau moment de partages et d'échanges, ils ont permis de mieux se connaître lors d'une compétition sans enjeu.

En septembre une petite délégation a assuré la promotion des produits normands lors de la fête du village de Gaukönigshofen, intitulée Markfest, le 21 septembre dernier.

Nous étions très attendus et avons vendu une grande quantité de produits : 250 fromages normands, des huîtres, des moules, du cidre etc .... Au retour, la délégation française a visité l'Usine Kärcher dans la banlieue de Stuttgart, usine familiale à dimension internationale.

En 2026, nous accueillerons nos amis allemands le week-end de la Pentecôte .

Nous recherchons des familles avec enfants car nous avons des demandes fortes de la commune jumelée. Le jumelage permet de voyager autrement et de découvrir de l'intérieur une autre culture. Vous êtes les bienvenus, la langue n'est pas un réel frein.

Georges Laignel  
Président

**Vous pouvez nous rejoindre en nous contactant au :**  
**Comité de Jumelage du Val d'Odon-Gaukönigshofen**  
**Mairie, 11 route de Fontaine**  
**14210 Baron sur Odon**  
**Tel : 06 08 00 76 13**

# Associations



## Comité de Jumelage Anglais

Le Comité a été présent, cette année, en proposant plusieurs manifestations. Si la volonté première est d'augmenter nos recettes pour toujours baisser les dépenses lors de nos voyages et rendre accessible à tous ces échanges avec nos amis anglais, il n'en reste pas moins important d'apporter une visibilité de notre comité sur le territoire en offrant des moments de partages conviviaux.

Dès le mois de janvier, la traditionnelle galette des Rois a permis de présenter notre programme pour 2025.

Les mois s'enchaînent et nous voici en mars pour notre soirée tartiflette qui a permis à une centaine de convives de festoyer, dans la bonne humeur.

En juin, le vide-greniers a permis de récolter une belle somme pour notre comité. Beaucoup de travail pour les membres et les adhérents toujours présents à nos côtés, mais les efforts furent couronnés de succès et le renfort de notre ami le soleil a joué un grand rôle !!

En juin, également, le Comité a participé aux feux de la St Jean en se joignant à d'autres associations baronaises pour offrir une belle qualité aux convives.

Le mois d'août est le moment le plus important de notre comité, car il marque notre rendez-vous annuel avec nos familles anglaises. Cette année, nous les visitions. Activités diverses avaient été concoctées par nos amis et ce fut un vrai régal pour chacun de nous !!

L'année s'est terminée avec notre assemblée générale le 7 novembre dernier. Les membres du Bureau sont restés à l'identique et dans leurs postes.

2026 sera une année particulière pour notre comité puisqu'il marquera le 40<sup>ème</sup> anniversaire de la création de notre comité de jumelage.

Vous êtes intéressé pour découvrir la culture anglaise d'une autre façon, en immersion complète ??

**Rejoignez-nous !!**



Nos membres du Bureau en 2025

Présidente : Véronique Collet

Vice-Président : Gilles Guérin

Secrétaire : Régine Guérin

Secrétaire adjointe : Nicole Toupotte.

Trésorier : Pierre Fosse

Trésorière adjointe : Geneviève Frémont

Membres actifs : Karine Beaudouin, Christophe Catherine, Alain Ferrand et René Toupotte.

# Retour en images sur 2025







## La petite Roulotte de Sophie

s'invite tous les lundis après-midi devant la mairie pour faire découvrir ses crêpes/galettes traditionnelles et artisanales.

Cette petite crêperie ambulante propose de belles crêpes aux enfants et aux grands à la sortie de l'école et dès 18h30/19h, Sophie propose des galettes garnies (complètes, reblochon/ jambon), ainsi qu'une galette spéciale différente chaque semaine.

Vous pouvez commander dès le lundi matin vos menus du soir et vos lots de crêpes et galettes à garnir chez vous au **0626623611**.



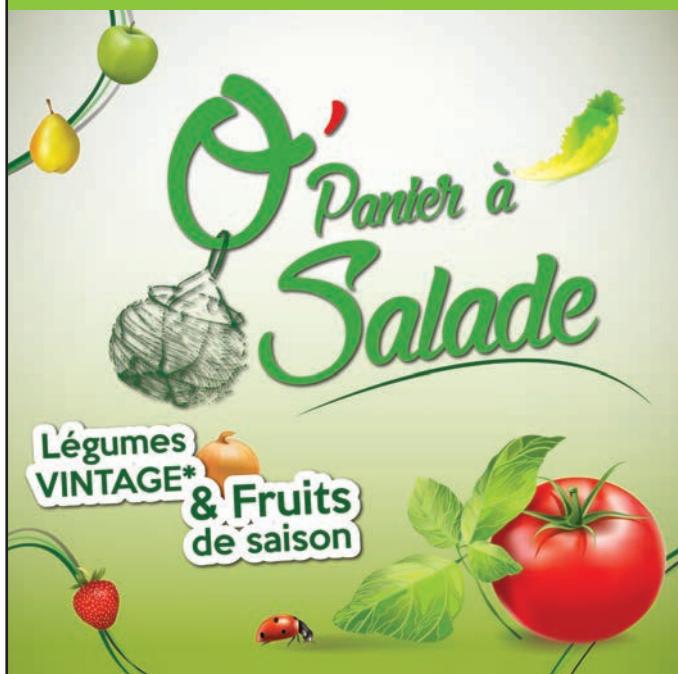
BOUCHERIE CHARCUTERIE TRAITEUR

# BAUÉ

1, Allée de l'Amitié  
14790 Verson  
02 31 50 75 60

[guybaue@sfr.fr](mailto:guybaue@sfr.fr) [www.traiteur-baue.com](http://www.traiteur-baue.com)

FRUITS ET LÉGUMES - EPICERIE  
A BARON LE LUNDI DE 14 H 30 À 19 H



Livraison  
à domicile\*

Pensez à demander votre Carte de fidélité !

06 84 66 72 47

(\* Minimum de commande 9€ dans un rayon de 5km du lieu de vente.)  
(\* légumes d'antan, d'autrefois, anciens.)

PROJETÉ PAR  TEL. 0634485851 NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.  
TOUTE REPRODUCTION, MÊME PARTIELLE, EST STRICTEMENT INTERDITE CONFORMEMENT AU CODE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE.



**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**  
**ROBVEILLE ÉLECTRICITÉ**

**02 31 73 63 70**



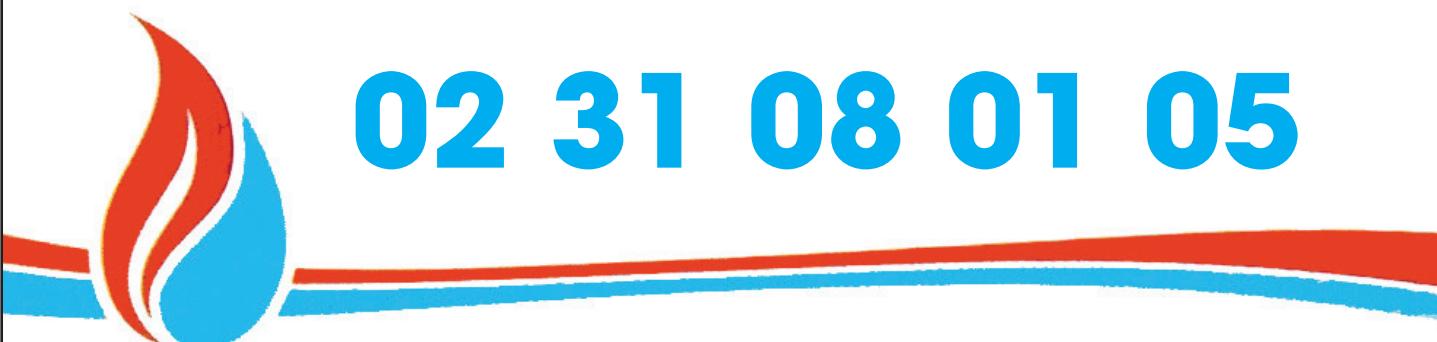
CAEN  
BRETTEVILLE SUR ODON



## Plombier-Chauffagiste OLIVIER HOUEL

Professionnel gaz RGE

**02 31 08 01 05**



7, rue de l'église - 14210 Baron sur Odon

[houel.ent@wanadoo.fr](mailto:houel.ent@wanadoo.fr)

**Menuiserie Ébénisterie**  
DEPUIS 2000

**L P**

**LEGIONNET Philippe**

- Conception, fabrication tous styles de meubles
- Cuisines et rénovation
- Salles de bains
- Dressing
- Pose de parquet et rénovation (Ponçage et vitrification)
- Fourniture et pose de menuiserie. (Porte fenêtre, portail, etc..)

**LIVRAISON ET INSTALLATION PAR NOS SOINS**

**LEGIONNET Philippe**  
4 bis rue de la Masse  
14000 CAEN

**02 31 93 32 36**

[www.ebeniste-caen.fr](http://www.ebeniste-caen.fr)



## EVRECY MOTOCULTURE & LOISIRS

Spécialiste

HONDA - KIOTI - JOHN DEERE

### Karl LEVALLOIS



Le lundi de 8h à 12h et de 14h à 18h  
Du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h  
Le samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

**4 Z.A Les cerisiers - 14210 EVRECY**  
**Tél : 02 31 80 42 15 - Fax : 02 31 93 77 43**  
**Adresse mail : eml.karl@orange.fr**



FENÊTRE  
PLÂTRERIE  
SOL - TERRASSE  
VITRAGE  
VOLET ROULANT

retrouvez-nous sur

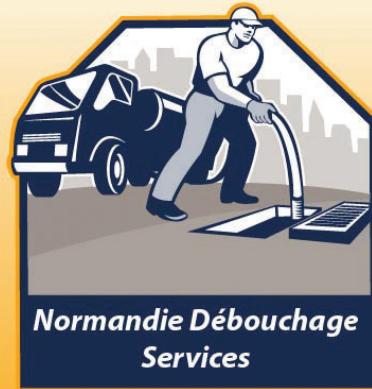


**llhabitat@outlook.fr**

06.37.33.62.11 06.79.15.67.71

210 rue de l'avenir 14790 VERSON

## **Normandie Débouchage Services**



**Normandie Débouchage  
Services**

Entretien et curage  
de canalisations  
(Réseaux d'assainissement)  
Débouchage évacuation  
secondaire:  
WC, éviers, baignoires,  
gouttières...  
Inspection vidéo réseaux

**Tél 06 38 28 23 76**

**Intervention  
rapide**



*Un petit moment de détente près de chez vous*

Tél : **06 01 40 64 52**

Tous les **vendredis**  
à partir de **17 h 15**  
Parking de la Mairie

**A bientôt**



*Il est préférable de commander vos pizzas à l'avance*

NOUS VOUS  
PROPOSONS  
DES SOLUTIONS  
DE DÉTERGENTS,  
ABSORBANTS,  
SAVONS,  
PEINTURES,  
GRAISSES,  
LUBRIFIANTS,  
DÉVERGLAÇANT,  
SEL DE  
DÉNEIGEMENT,  
EPI,  
OUTILLAGE,  
NETTOYANTS  
TOITURE,  
HYDROFUGES



[www.sodiaprema.fr](http://www.sodiaprema.fr)

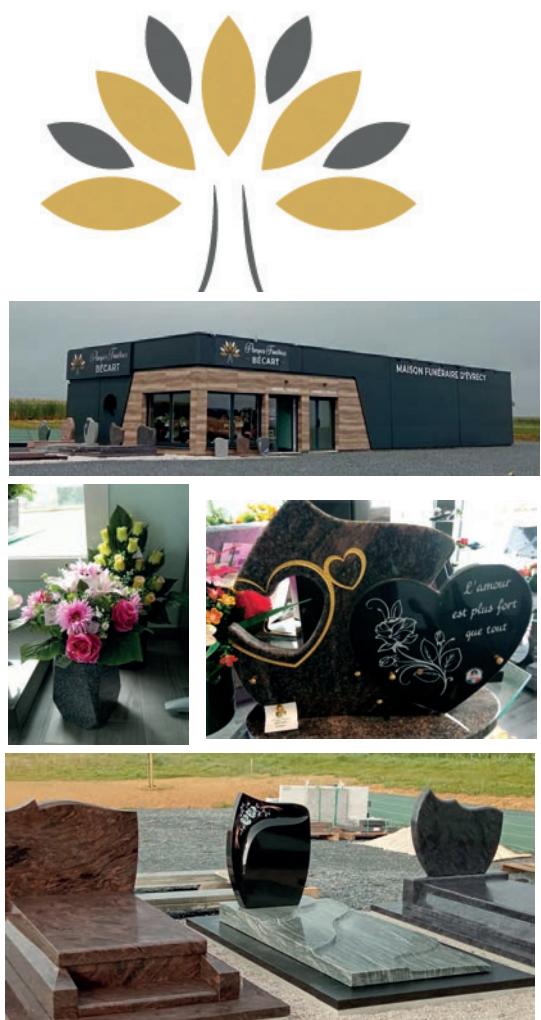
4 rue du Pré Castel - 14210 GAVRUS

Emmanuel ROGER

**06 03 61 81 66**

*contact@sodiaprema.fr*

NOS PRODUITS  
SONT DESTINÉS  
À L'INDUSTRIE,  
L'ARTISANAT,  
L'AGRICULTURE,  
LE BÂTIMENT  
ET LES  
COLLECTIVITÉS



# Pompes Funèbres — BÉCART —

**Obsèques**  
**Marbrerie**  
**Articles funéraires**  
**Chambres funéraires**  
**Contrats obsèques**

Cécile et Johann Bécart s'appliquent à répondre au mieux à vos attentes et à vous fournir des conseils personnalisés adaptés à chaque famille

**Permanence téléphonique**  
**7j/7 et 24h/24**  
**Agence ouverte 6j/7**  
**Funérarium accessible**  
**7j/7 et 24h/24**

**02 31 93 78 51**

**POMPES FUNÈBRES BÉCART - MAISON FUNÉRAIRE D'ÉVRECY**  
Z.A. de la Croix Boucher - I, rue du Colonel Arnaud Beltrame  
14210 ÉVRECY

**L'ARO**  
Aménagement d'intérieur

Neuf et rénovation - Cloison - Plafond - Isolation  
Cuisine - Dressing - Bibliothèque - Rangement  
Sol - Parquet - Rénovation intérieure - Plan 3D

AMENAGEMENT D'INTERIEUR  
CUISINE - DRESSING - PARQUET - VERRIERE  
CLOISON - PLAFOND - ISOLATION - RÉNOVATION

www.laro-caen.fr / www.solabaie.fr  
02 31 29 76 51

**SOLABAIE**

Fenêtres / Volets / Portes d'entrée / Portes de garage / Portails

3 Chemin de la Baulue  
14760 Bretteville-sur-Odon

Porte de Bretagne  
Sortie Porte de Bretagne en direction Verson  
A84  
NB14  
Bretteville-sur-Odon  
Verson

Nous tenons  
à remercier  
tout particulièrement  
les annonceurs  
qui participent  
au financement  
de ce journal.



Directeur de publication  
Georges LAIGNEL

Conception et réalisation  
L'équipe municipale

Maquette - PAO  
Nathalie GREMBER  
I-SCHO  
06 76 85 33 42

Crédit photos  
Conseillers municipaux,  
Membres des associations  
Nathalie Grember

Impression  
Les grandes imprimeries

# 1 BARON sur ODON



2



5

Aubépines (impasse des)	D2	Liberté (chemin de la)	D2
Basse Franconie (chemin de la)	C3	Long Bois (chemin du)	C3
Bon repos (Route du)	C5	Longues Ryes (chemin des)	C3
Bourg (chemin du)	C3	Lot (chemin du)	C3
Caen (route de)	C-D5	Moulin Foulon (chemin du)	B3
Carrières (chemin des) <i>projet</i>	C3	Mont (chemin du)	C3
Chapelaînes (chemin des)	D3	Murailles (chemin des)	B3
Cheux (route de)	B3-4	Ormes (chemin des)	C3
Chittlehampton (place)	C3	Pallières (chemin des)	C-D3
Constantin James (chemin)	C4	Parc (impasse du)	C3
Créttes (impasse des)	C3	Pataras (chemin du)	D3
De Touchet (chemin Cdt.)	D2	Petite Graville (chemin de la)	C3
De Touchet (Place Cdt. Xavier)	C3	Petites Bruyères (chemin des)	C2
Ecossais (chemin des)	D2	Pierrette (chemin de la)	C-2
Eglise (chemin de l')	C4	Pierre d'Esquay (Route de la)	B4-C5
Eglise (route de l')	B4-C3	Plaine (chemin de la)	C3-4
Fontaine (route de)	C3	Ponchet (chemin du)	B-C3
Fosse aux comtes (chemin de la)	C-D3	Pont Chalan( chemin du)	C-D2
Fresnes (chemin des)	C3	Pré d'Oisy (chemin du)	C3
Fungère (chemin)	B3	Rivière (chemin de la)	D2
Grands Champs (chemin des)	B3-4	Saules (chemin des)	D2
Guillaume (chemin du Duc)	D2	Victoires (chemin des)	D2
Guitaut (chemin de)	A4	Victoires Prolongées (chemin des)	D2
Haussée (chemin)	D2-3	Vilains (chemin des)	A4-B3
Hauties Sentes (chemin des)	D2-3		

1	Mairie - Désfibrillateur .....	C3
2	Ecole .....	C3
3	Eglise .....	C4
4	Château de Baron .....	B3
5	Ateliers Communaux .....	C3
6	Terrain de Sports .....	C3
7	Salle Polyvalente - Bibliothèque .....	C3
8	Terrain de Tennis .....	C3
9	Square .....	C23
10	Place des enfants .....	C3
11	Déchetterie .....	C5
12	Château de Tourmauville - ITEP.....	A4
13	Centre Equestre .....	A4
14	Entrée bois de Baron et accès parcours de santé .....	C3
15	Garagiste .....	C5
16	Monument cote 112 .....	D4
17	Accès bois Jean Boscot.....	A3

